

Rapport d'activité

MARSEILLE 2020

Parkings Vallier



Auteur : Yannick Julié

Date : 13 septembre 2021

Table des matières

Préambule	3
1 Présentation Générale	4
1.1 Descriptif et caractéristiques des parkings/ Grilles tarifaires 2020.....	4
1.2 Faits marquants de l'exercice.....	7
2 Inventaire et Amortissement des biens du parking	8
2.1 Montant total et détail des opérations d'investissements	8
2.2 Suivi des obligations contractuelles.....	9
2.3 Maintenance Technique et controle réglementaire par les sous traitants.....	10
3 Fréquentation du parking Vallier	12
3.1 Analyse Globale	12
3.2 Fréquentations et Recettes horaires du parking Vallier	13
3.3 Fréquentation Gratuite des parkings et fréquentation globales	17
3.4 Recettes Abonnés parking Vallier	18
3.5 Détails des recettes diverses du parking Vallier	20
4 Qualité de service	21
4.1 Services à la clientèle	21
4.2 Suivi des réclamations	22
4.3 Enquêtes clients	23
4.4 Communication & actions commerciales 2020	31
5 Affectation Personnel Exploitation parking Vallier	41
5.1 Organigramme National et Equipe exploitation locale	41
5.2 Affectation et ETP des parkings.....	42
5.3 Missions confiées aux équipes d'exploitations.....	43
5.4 Formation Personnel exploitation 2020.....	45
6 Compte-rendu financier du service	46
6.1 Compte exploitation année 2020	46
6.2 Calcul du seuil des redevances fixes et variables	49
7 Annexes	50

Préambule

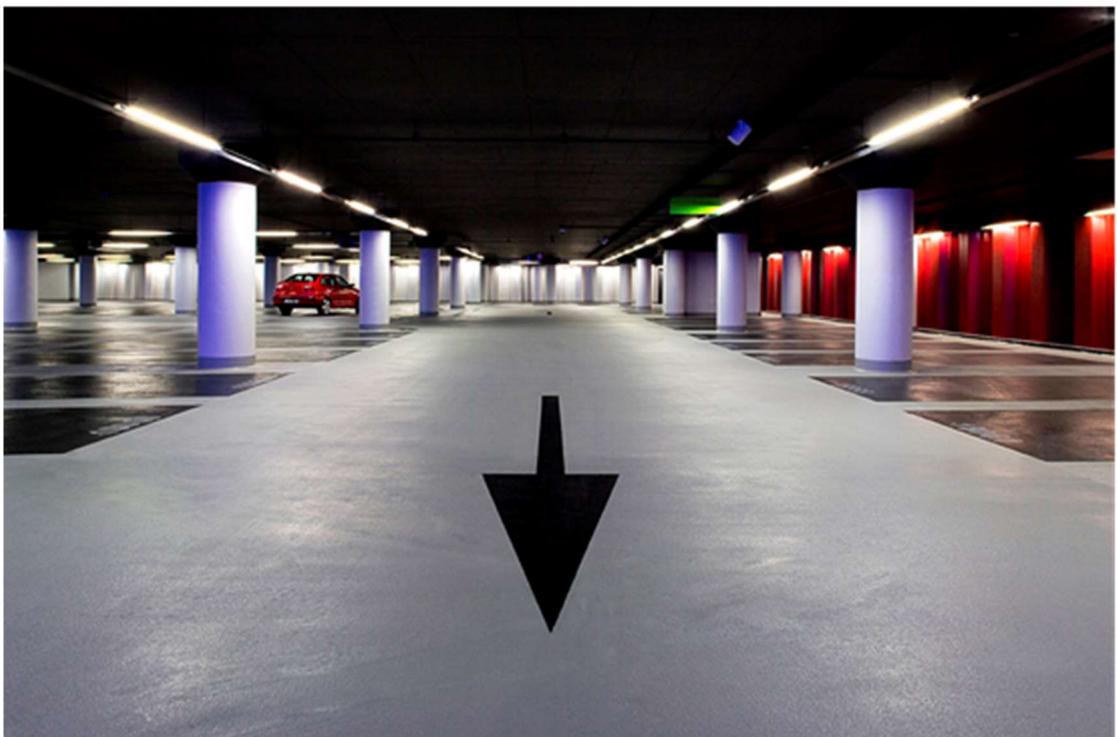
Cette année 2020 restera une année particulièrement perturbée, notamment pour l'activité stationnement qui a été très impactée par cette crise sanitaire sans précédent.

Nos parkings sont cependant restés ouverts pendant toute l'année, y compris pendant les périodes de confinement afin de permettre la vie et l'activité des Centre-Villes aussi limitée soit elle à certaines périodes.

Les équipes Q-Park sont donc restées mobilisées afin de garantir la sécurité de nos ERP et la qualité d'accueil pour notre clientèle tout au long de cette période.

La société Q-Park France gère le parking Vallier depuis mars 2008, dans le cadre d'un contrat de concession d'une durée de 40 ans.

Le présent rapport d'activité a pour objet de décrire l'organisation du site et de présenter au délégué l'économie générale de l'exploitation conformément de notre convention.



1 Présentation Générale

1.1 Descriptif et caractéristiques des parkings/ Grilles tarifaires 2020

Nb de parcs gérés: 1

Durée du contrat: 40 ans

Caractéristiques du parking : le parking Vallier d'une capacité de 450 places comprend 3 niveaux de stationnement desservis par deux cages d'escaliers munis d'ascenseurs.

Les caisses automatiques sont positionnées au niveau 0 proche de l'entrée véhicule.

C'est un parking en élévation et non pas en souterrain, d'où une réglementation incendie plus souple que dans un ERP de type enterré, nb de places, nb de niveaux, utilisation, date mise en service)

Parking Vallier

Parcs	Type E/SE/A *	Nb de places publiques	Nb de niveaux	Utilisation Résidentiel/ Rotatif/Mixte	Date de mise en service
Hôtel de Ville	A	450	3	Mixte	2008

(* E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)

I Grille tarifaire en vigueur au 1^{er} janvier 2020 et formule indexation des tarifs

PRIX ET SERVICES

Q-PARK VALLIER
 Ouverture de 7h à 21h - Reprise du véhicule 24/7

Tarifs

15 min	Gratuit	4h15	8,40 €	8h15	12,40 €
30 min	Gratuit	4h30	8,80 €	8h30	12,60 €
45 min	1,60 €	4h45	9,30 €	8h45	12,80 €
1h00	2,10 €	5h00	9,70 €	9h00	13,00 €
1h15	2,60 €	5h15	9,90 €	9h15	13,20 €
1h30	3,20 €	5h30	10,10 €	9h30	13,50 €
1h45	3,70 €	5h45	10,30 €	9h45	13,70 €
2h00	4,20 €	6h00	10,50 €	10h00	13,90 €
2h15	4,70 €	6h15	10,70 €	10h15	13,90 €
2h30	5,30 €	6h30	10,90 €	10h30	13,90 €
2h45	5,80 €	6h45	11,20 €	10h45	13,90 €
3h00	6,30 €	7h00	11,40 €	11h00	13,90 €
3h15	6,70 €	7h15	11,60 €	De 12h à 24h	13,90 €
3h30	7,20 €	7h30	11,80 €		
3h45	7,60 €	7h45	12,00 €		
4h00	8,00 €	8h00	12,20 €	Ticket perdu	13,90 € /jour

Moyens de paiement

Services

AED
Défibrillateur

Chargeur batterie

Information

2 roues

Abonnements uniquement sur q-park-resa.fr

Résident	7x24	Du lundi au dimanche - sous conditions	107,50 € /mois
Permanent	7x24	Du lundi au dimanche	155,60 € /mois
Moto	7x24	Du lundi au dimanche	56,30 € /mois

Forfaits courtes durées

En vente au bureau d'accueil

Vidéo protection et informations pratiques

Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@q-park.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. **Conservez votre ticket sur vous** et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park-resa.fr rubrique « s'abonner ».

Quality in parking

Octobre 2019 - Document non contractuel.

I Formule d'indexation et indices retenus

Coefficient d'indexation K					
Formule d'indexation	$K = a + b * [0,35 * S/S0 + 0,30 * BT01/BT010 + 0,35 * FSD2/FSD20]$				
Coefficient					
a	0,05				
b	0,95				
Indices					
	Date de valeur	Valeur			
ICTrev-TS	juin-19	161,45			1565190
ICTTS20	mars-07	135,50			
BT01	juil-19	931,88		Coeff de raccordement	8,3802
BT010	mars-07	749,40			
FSD2	août-19	131,10			
FSD20	mai-07	111,00			
K		1,1933			

1.2 Faits marquants de l'exercice

L'année 2020 a bien évidemment été marquée par la pandémie de COVID 19 qui a fortement impacté nos activités ainsi que la vie de tous nos collaborateurs.

Dès le premier confinement du mois de Mars, nos équipes sont restées pleinement mobilisées afin de maintenir nos parkings et d'assurer la sécurité des biens et des personnes au sein de nos ouvrages.

La saison estivale a cependant été un succès avec une forte présence de touristes constatée sur l'ensemble de la Ville de Marseille.

Les diverses restrictions sanitaires ont causé l'apparition de phénomène nouveau sur le parking de Vallier, et plus généralement sur l'ensemble de nos sites Marseillais, avec notamment une recrudescence du vandalisme et des squats nocturnes durant les périodes de couvre-feu.

Nous avons donc adapté nos plannings en matière de sécurité et de nettoyage afin de faire face à ces nouveaux phénomènes.

En 2020, nous avons trouvé un accord avec Fayat pour reprendre la gestion du site à 100%, cette passation n'ayant pas d'incidence au niveau de la Métropole car Q Park assurait déjà l'exploitation du parking.

2.2 Suivi des obligations contractuelles

Pour ce parking nous n'avons pas compte GER prévu initialement au contrat, mais au titre de l'année 2021 nous avons investi 55K€, vous avez le détail dans les investissements.

Dans le cadre de ce contrat, le compte GER est remplacé par une annexe faisant état des différents travaux de renouvellement à réaliser durant la durée du contrat.

2.3 Maintenance Technique et controle réglementaire par les sous traitants.

Le matériel de péage est de marque Xerox ACS pour le parking Vallier.

Nous disposons d'un chenal d'entrée double dont un est équipé d'un système dédié aux clients RTM, un chenal de sortie là aussi muni d'une borne RTM en plus du péager ainsi que deux caisses automatiques centralisées au niveau 0 proche des accès piétons et véhicules au droit du local d'exploitation.

Nous proposons le paiement CB et carte GR en bornes de sortie et en caisse automatiques suite à un investissement réalisé par Q-Park pour répondre au mieux aux exigences d'une clientèle de professionnels.

L'ensemble des équipements de péage est remonté au niveau de notre QCR de Valence qui peut prendre la main si besoin pour aider et accompagner les clients.

Le parking a été conçu dans un esprit de confort, de modernité et de sécurité maximum pour les usagers. De part sa structure aérienne et en rapport avec la réglementation en vigueur, la ventilation ainsi que le désenfumage du Parking Vallier sont aériens.

En cas de départ de feu, un message d'évacuation est diffusé sur l'ensemble du parking via des hauts parleurs positionnés à chaque étage.

Des extincteurs et des déclencheurs manuels sont positionnés aux endroits stratégiques des parcs (espaces piétons) conformément à la réglementation en vigueur.

L'équipe d'exploitation est fortement sensibilisée ce qui se traduit par des vérifications hebdomadaires inscrites dans leur fiche de poste, et complétant les interventions de nos prestataires dans le cadre de marché cadre au niveau des équipements de sécurité du parking.

Les points de vérifications sont les suivants :

- Contrôle des éléments de sécurité incendie tous niveaux
- Contrôle du bon fonctionnement des pompes de relevages
- Remplacement des tubes lumineux hors service
- Contrôle du bon fonctionnement du matériel de péage

Afin de maintenir la qualité optimale de nos installations, nous avons confié l'entretien et la maintenance de notre matériel à des sociétés partenaires :

Lots	Sociétés
Ascenseur	Kone
Contrôle d'accès	Orbility
Extincteurs/ Colonne sèche	RSI
Electricité - climatisation - éclairage	SNEF
Contrôle et verifications des installations électriques	SNEF/ Veritas (organisme de contrôle)/ Amperis
Système de Sécurité Incendie	Aprolab
Pompes de Relevages	SNEF/ Amperis
IV Park surveillance déportée	NETCELER
Portails véhicules	BAS

3 Fréquentation du parking Vallier

3.1 Analyse Globale

I Répartition du chiffre d'affaires

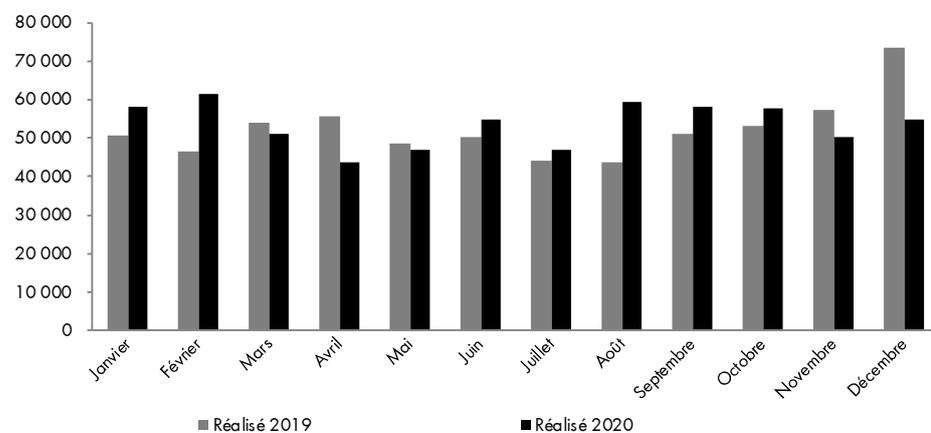
Décomposition du chiffre d'affaires HT en k€	2019	2020
Recettes horaires & assimilées	154,5	122,8
Recettes abonnés	358,5	402,9
Prestations de service & recettes voirie	79,2	
Autres Recettes	10,1	10,1
Total Chiffre d'affaires	602,3	535,8

Nous enregistrons en 2020 un chiffre d'affaire de 535.8 K€ HT avec une forte baisse des recettes horaires (-24%) et une légère hausse du chiffre d'affaire « abonnés »(+12%).

La forte baisse du chiffre d'affaire horaire est la conséquence naturelle des différentes restrictions sanitaires mises en place à l'échelle nationale.(notamment sur la période de confinement générale du printemps 2020).

La saison estivale bénéfique à Marseille n'a que très peu d'impact au niveau du parking Vallier car la part importante du chiffre d'affaire de ce contrat est principalement basé sur les recettes de type abonnés. Hormis la piscine de l'espace Vallier et le stade nous n'avons que très peu de générateurs auprès de ce parking.

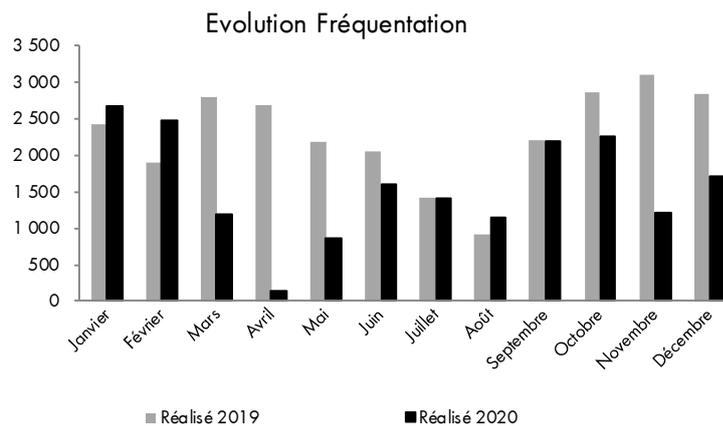
Evolution Chiffre d'Affaires Total Marseille - Vallier TTC



3.2 Fréquentations et Recettes horaires du parking Vallier

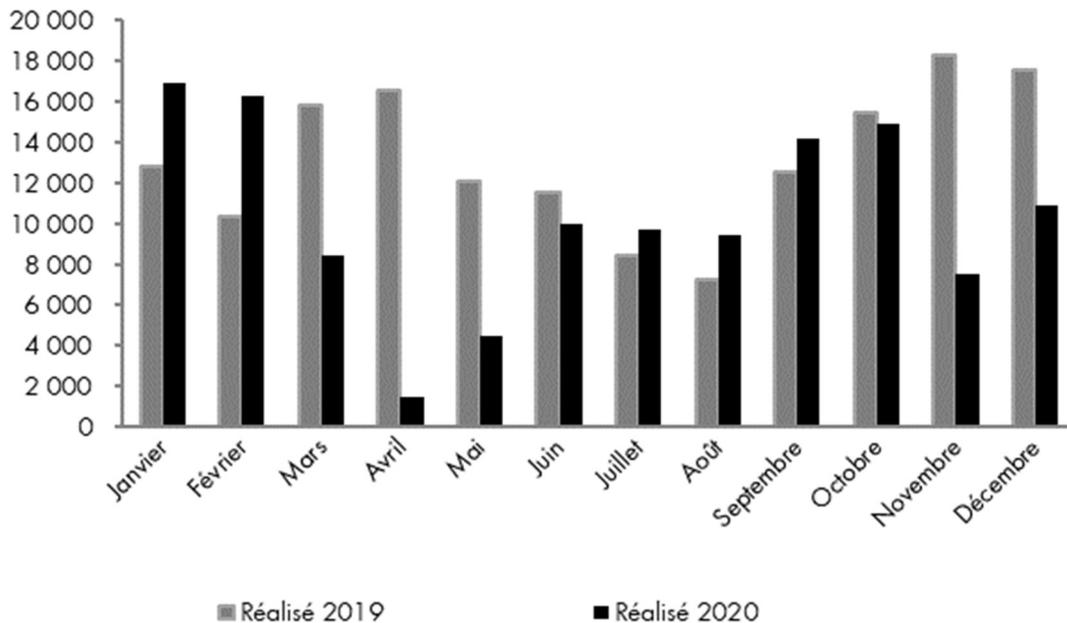
I Recettes horaires

HORAIRE			
Fréquentation	2019	2020	Ecart N-1
Janvier	2 429	2 679	250
Février	1 900	2 471	571
Mars	2 802	1 196	-1 606
Avril	2 689	133	-2 556
Mai	2 186	852	-1 334
Juin	2 042	1 609	-433
Juillet	1 417	1 398	-19
Août	906	1 143	237
Septembre	2 208	2 183	-25
Octobre	2 854	2 254	-600
Novembre	3 102	1 220	-1 882
Décembre	2 832	1 717	-1 115
Total	27 367	18 855	-8 512

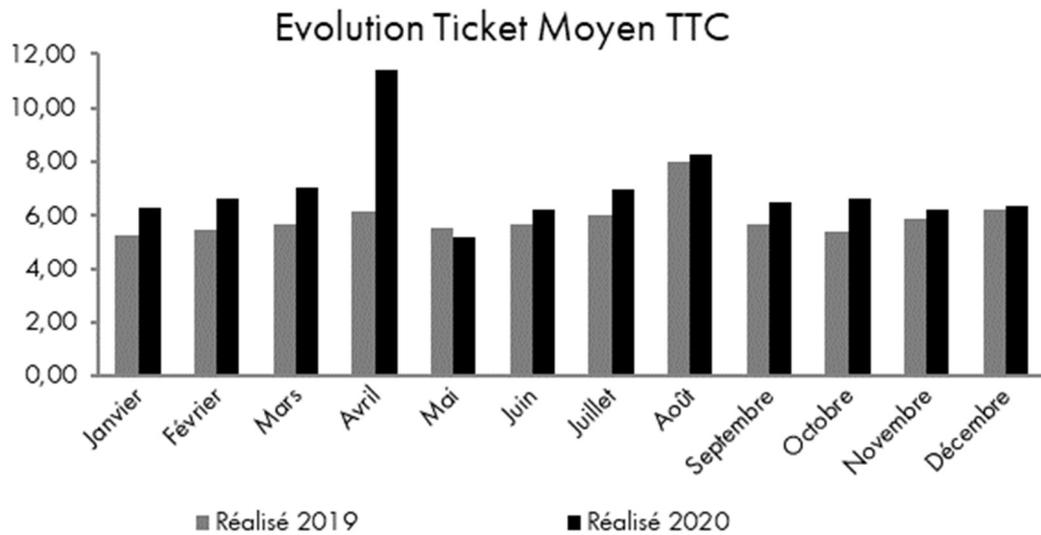


Chiffres d'affaires horaires TTC	2019	2020	Ecart N-1
Janvier	12 826	16 930	4 104
Février	10 423	16 346	5 924
Mars	15 854	8 457	-7 397
Avril	16 588	1 516	-15 073
Mai	12 156	4 449	-7 707
Juin	11 544	10 030	-1 514
Juillet	8 532	9 747	1 215
Août	7 270	9 449	2 179
Septembre	12 553	14 227	1 673
Octobre	15 449	14 927	-523
Novembre	18 291	7 592	-10 699
Décembre	17 560	10 938	-6 622
Total	159 047	124 607	-34 440

Evolution Chiffre d'Affaires Horaires TTC



Ticket Moyen TTC	2019	2020	Ecart N-1
Janvier	5,28	6,32	1,04
Février	5,49	6,62	1,13
Mars	5,66	7,07	1,41
Avril	6,17	11,39	5,23
Mai	5,56	5,22	-0,34
Juin	5,65	6,23	0,58
Juillet	6,02	6,97	0,95
Août	8,02	8,27	0,24
Septembre	5,69	6,52	0,83
Octobre	5,41	6,62	1,21
Novembre	5,90	6,22	0,33
Décembre	6,20	6,37	0,17
Total	5,81	6,61	0,80



Analyse CA Horaires € TTC	2019	2020
Fréquentation	27 367	18 855
Ticket moyen TTC en €	5,81	6,61
Chiffre d'affaires horaires * TTC en €	159 047	124 607
Chiffre d'affaires assimilés * TTC en €	26 308	22 703
Total CA horaires et assimilés	185 355	147 310

La fréquentation horaire est en forte baisse avec 8 512 (-32.1%) paiements de moins que ceux constatés sur l'exercice 2019, et ce, malgré une belle saison estivale au niveau de la ville de Marseille mais ayant que peu d'impact pour le parking Vallier qui est plutôt destiné à une clientèle abonné et à des clients horaires réguliers.

Le ticket moyen connaît une baisse de 0,80€ et le chiffre d'affaire horaires est de 147 310 € pour l'exercice 2020 soit une baisse de 21,5%.

3.3 Fréquentation Gratuite des parkings et fréquentation globales

Le nombre de transaction gratuite pour l'année 2020 est de 1093 pour le parking Vallier.

PARKING VALLIER-RECAPITULATIF DES SORTIES GRATUITES				
JANVIER	48			
FEVRIER	62			
MARS	35			
AVRIL	43			
MAI	140			
JUIN	129			
JUILLET	97			
AOÛT	58			
SEPTEMBRE	147			
OCTOBRE	141			
NOVEMBRE	88			
DÉCEMBRE	105			
TOTAL	1093			

3.4 Recettes Abonnés parking Vallier

Nombre d'abonnements par catégorie	2019	2020
7x24	43	45
7x24 Commerçant	15	16
7x24 Groupe	80	80
7x24 Moto	2	3
7x24 Résident	245	253
7x24 Résident Moto	3	3
7x24 Vélo	1	1
Bureau Lundi-Vendredi 6h-22h	38	42

En 2020 nous comptabilisons 443 abonnés contre 427 l'année précédente.

En cette période de pandémie, nous avons privilégié la prise d'abonnements sur le site pour minimiser l'impact de la forte baisse de la fréquentation horaire.

ABONNES

Nombre	2019	2020	Ecart N-1
Janvier	402	427	25
Février	398	429	31
Mars	395	439	44
Avril	396	437	41
Mai	397	435	38
Juin	399	439	41
Juillet	393	431	38
Août	393	428	35
Septembre	398	429	31
Octobre	408	434	26
Novembre	421	438	17
Décembre	427	443	16
Total	4 827	5 210	383

Chiffres d'affaires TTC	2019	2020	Ecart N-1
Janvier	36 433	39 005	2 572
Février	34 693	42 990	8 297
Mars	34 942	40 400	5 458
Avril	37 614	40 123	2 509
Mai	35 107	40 169	5 063
Juin	35 240	40 686	5 446
Juillet	34 117	39 249	5 132
Août	35 072	39 616	4 544
Septembre	35 361	40 609	5 248
Octobre	36 090	39 573	3 483
Novembre	37 477	40 222	2 744
Décembre	38 053	40 869	2 816
Total	430 198	483 510	53 311

Le chiffre d'affaire abonné du parking Vallier est en hausse de 53 311 € sur l'année 2020 soit une augmentation de 12.3%.



3.5 Détails des recettes diverses du parking Vallier

DETAIL DES RECETTES DIVERSES 2020		
en € HT		
LIB_PARC	LIBELLES_NAVISION	Total
Parc Vallier	Carte perdue (c2c)	167
Total Parc Vallier		167

Au Titre de l'année 2020, les recettes diverses représente 167€ et sont des recettes liées à des pertes de badges abonnés.

4 Qualité de service

4.1 Services à la clientèle



- Dépannage de batteries véhicules,
- Un défibrillateur à l'accueil du parc,
- Distributeur de boissons fraîches,
- Prêt de poussettes,
- Prêt de parapluies,
- Parking sous vidéo protection

4.2 Suivi des réclamations

Un cahier de réclamations est à disposition de nos usagers à l'accueil du parking. Les remarques inscrites par nos clients font l'objet d'une attention toute particulière.

En complément des demandes traitées localement, le service clients Q-Park gère toutes les demandes envoyées:

- | Par téléphone: 08100 77 275 (n° Azur) du Lundi au vendredi de 9h à 18h
- | Par courrier: Q-Park France - Service Clients - 1 rue Jacques Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
- | Par email: service.clients@q-park.fr
- | Via les sites www.q-park.fr

A tout moment, le Q-Park Control Room (QCR de Valence) actif 24h/24 peut intervenir à distance en temps réel pour répondre aux éventuels appels de la clientèle grâce aux boutons d'appels situés sur les bornes d'entrées/sorties, caisses automatiques et accès piétons du parking.



Pour l'exercice 2020, nous comptabilisons 31 réclamations via notre service client.

Les principales réclamations et autres questions portent sur les horaires d'ouvertures notamment durant les périodes de confinement, l'utilisation des coupons de réduction et la tarification des parkings.

Le service client apporte une réponse soit directement lors de l'appel, soit par un envoi d'un email plus détaillé

4.3 Enquêtes clients

Chaque année, Q-Park mesure la satisfaction de ses clients par une étude consommateurs. Les clients abonnés et horaires répondent à un questionnaire en ligne qui leur permet de noter différents critères : accueil du personnel, installations, signalétique intérieure et extérieure, équipements, sécurité, contacts clients.

	Votre parking	Moyenne Nationale
Abonnés	71	4102
Horaires	63	3578
Résa	1	608
TOTAL	135	8288

Courant du dernier trimestre 2020, nous avons sondé nos clients, 135 clients ont répondu à l'enquête satisfaction.



I Satisfaction globale

Satisfaction globale du parking



Lecture des résultats

En moyenne, les clients de votre parking donnent une note de 7,6/10. 64% donnent une note de 8 ou plus.

- 51% des clients abonnés donnent une note de 8 ou plus.
- 78% des clients horaires donnent une note de 8 ou plus.
- 100% des clients résa donnent une note de 8 ou plus.

Les clients ont attribué la note de 7,6/10, résultat satisfaisant.

I Installation et Ambiance du parking

Nos usagers reconnaissent la qualité de cet ouvrage sur les thèmes de la qualité de l'éclairage, de l'ambiance générale rassurante et la propreté de l'ouvrage.

Globalement les clients se sentent en sécurité et sont rassurés au sein du parking.

Satisfaction détaillée – Installation et ambiance du parking



I Satisfaction – Signalétique et équipements

Satisfaction détaillée – Signalétique



Les clients apprécient la facilité à circuler et à se stationner, les notes retenues sur cet item sont en moyenne de 8/10 ce qui démontre une bonne conception et réflexion de la fluidité de cet ouvrage.

Satisfaction détaillée – Equipements



Le fonctionnement des équipements du parking est jugé très satisfaisant par la clientèle aussi bien horaire que abonné.

Ils apprécient tout particulièrement le fonctionnement de notre lecteur de réservation.

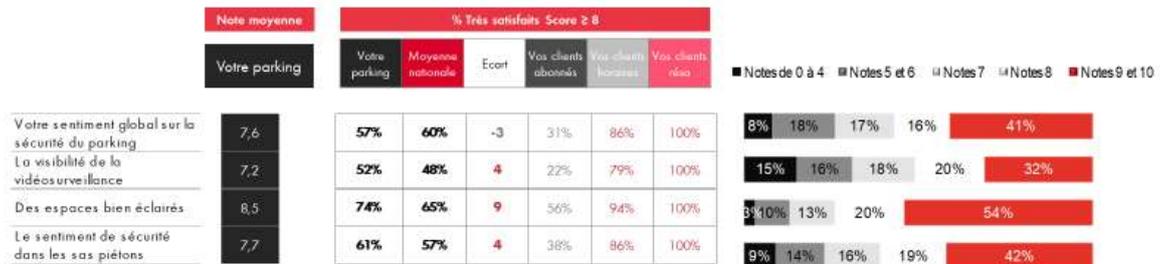
Satisfaction détaillée – Encaissement, paiement, tarifs



Les moyens de paiement mis à disposition de l'utilisateur sont jugés satisfaisants avec des notes de 8,5.

Item Sécurité

Satisfaction détaillée – Sécurité



Les clients malgré les phénomènes de squats apparus au cours de l'année 2020 se sentent en sécurité au sein de l'ouvrage ceci étant aussi lié au fait que le parking construit en aérien accentue ce sentiment de sécurité plus que dans un parking en sous terrain.

Satisfaction détaillée – Contacts avec le personnel



becoming
with marketaudit

Ecart positif Score supérieur à la moy. Nat
Ecart négatif Score inférieur à la moy. Nat

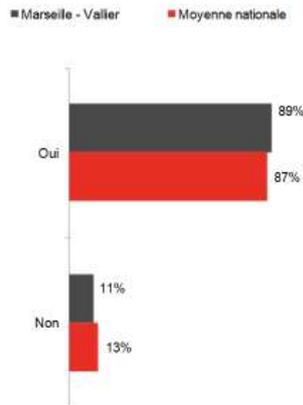
© Q-Park 2021 16

Le contact avec notre personnel d'exploitation est apprécié par les clients.



Recommandation

Conseilleriez-vous ce parking à vos proches ?



% Oui		
Vos clients abonnés	Vos clients horistes	Vos clients Réso
82%	97%	100%

becoming
with marketaudit

© Q Park 2021 9

Conclusion

Le niveau de satisfaction global du parking Vallier est satisfaisant.

Nous avons indentifié les axes de travail suivants :

- La visibilité de la vidéoprotection
- Le délai de réponse aux mails

Les points reconnus comme positifs sont les suivants :

- L'ambiance générale rassurante
- La propreté du parking
- Le fonctionnement des bornes et des caisses automatiques
- Le sentiment global sur la sécurité des parkings
- La facilité pour trouver et accéder aux parkings

4.4 Communication & actions commerciales 2020

I Nouveautés digitales sur Q-Park Résa

I Migration vers un nouveau site internet : q-park.fr

Le changement du site internet vers une plateforme plus moderne, plus adaptée aux attentes des utilisateurs. Un nouveau design, de nouvelles fonctionnalités, une nouvelle ergonomie pour une navigation plus fluide et un accès plus simple aux informations pour les clients. Une nouvelle version également adaptée à tous les écrans pour une consultation plus confortable sur les différents appareils.

De nouveaux produits sont proposés, plus adaptés aux besoins du client : des produits flexibles : réservation de 24h qui s'active à l'entrée dans le parking.

I Généralisation de la lecture de plaque d'immatriculation en entrée

Q-Park continue son déploiement sur l'ensemble des sites en France, 32 sites actuellement bénéficient de cette technologie. Le système de Lecture Automatisé des Plaques d'Immatriculation (LAPI) permet d'entrer et de sortir d'un parking grâce à la lecture de la plaque minéralogique renseignée lors de la réservation. L'accès aux entrées piétons se fait grâce à un digicode.

I Les services digitaux en développement constant

I Ouverture de la demande de droit sur voirie depuis septembre 2019

Cette fonctionnalité permet aux résidents et professionnels de souscrire en ligne à un droit de stationnement sur voirie dans les villes partenaires. Pour les automobilistes domiciliés ou travaillant dans l'une de ces villes, une demande de droit de stationnement doit être réalisée auprès de Q-Park afin de bénéficier des tarifs correspondant aux droits des usagers. Le paiement du stationnement ou des abonnements sur voirie peuvent être faits sur l'horodateur ou via les applications Flowbird (anciennement whoosh) ou PayByPhone. Le montant fixé par chaque municipalité est variable selon la ville, la zone dans la ville et le statut des demandeurs (résident, professionnel...).

I Création de pages dédiées pour des partenaires locaux

Une page, présentant un service ou des tarifs particuliers, est mise à disposition des clients du partenaire (salle de spectacle, théâtre, hôtel...). Le partenaire en échange présente les services de réservation en ligne de Q-Park Résa dans son parcours de réservation.



I Ouvertures de nouveaux parkings dans toute la France

A Chartres, le parking République a subi d'importants travaux de mise aux normes pour transformer le parking à usage privatif en établissement recevant du public (ERP type PS). Ce parking d'une capacité de 630 places était occupé exclusivement par les agents administratifs de la Préfecture en journée. Il est désormais ouvert au public 24h/24 et 7j/7 comme tous les autres parkings de la ville.

A Mérignac, le parking Le Forum a été mis en exploitation en octobre 2020, ce projet dans le centre-ville de Merignac, en lien avec un centre commercial et des logements, vient renforcer notre présence sur la région bordelaise.

A Villeurbanne, le parking Central Parc compte 361 places. Ce parking est situé à proximité du parc de la Tête d'Or à Lyon, il répond aux besoins d'une opération immobilière privée qui intègre des commerces, une salle de sport et des équipements de loisirs ainsi qu'à la fréquentation du quartier (bureaux, centre de congrès...).

A Villeurbanne, le parking Léon Blum qui est le parc de stationnement de la Maison Médicale du même nom. Ce parking vient compléter l'offre de stationnement du parking Medipôle sur le secteur.



I Travaux de parkings en cours

A Chambéry, malgré des restrictions sanitaires et les confinements en 2020, les 2 chantiers de construction des parkings Cassine Gare et Ravet se sont poursuivis en 2020. Ces parkings en élévation présentent des qualités architecturales, artistiques et environnementales fortes qui en font de véritables références pour Q-Park.

Pour le parking Cassine Gare, c'est un véritable Hub de Mobilité directement connecté à la gare routière et à la gare SNCF. Situé en entrée de ville, il capte les flux en amont et évite ainsi toute circulation dans l'hypercentre. En terme de développement durable, il s'agit d'un ouvrage exemplaire : construction en structure métallique avec 75% d'acier recyclé, ventilation naturelle, éclairage Led, places avec bornes de recharge électrique. Ce parc est également le premier parking en France à être équipé de 8 éoliennes sur le toit de l'ouvrage.



I Une année sans précédent

L'année 2020 a été pour nous tous, entreprises, institutions, collectivités, une année particulièrement mouvementée. Nous avons dû revoir notre manière de communiquer et trouver des alternatives pour que nos clients puissent bénéficier d'offres adaptées à la situation inédite que nous vivons tous.

Q-Park a opté pour des communications digitalisées.

I L'accueil de la clientèle en toute sécurité

Une campagne de 5 affiches aux formats A1 et A4 sont mises en place dans tous les parkings avec les objectifs suivants :

- Rappeler à la clientèle et aux collaborateurs les règles sanitaires à respecter
- Souhaiter la bienvenue à la clientèle et informer sur les procédures sanitaires renforcées
- Informer le public sur le renfort du nettoyage dans les parcs
- Proposer des solutions de paiement sans risque et sans contact direct à la clientèle



I La protection des collaborateurs Q-Park et la reprise d'activité

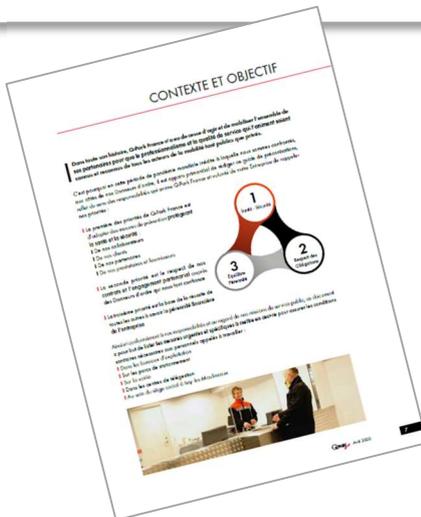
Le guide de préconisations de reprise d'activité de 44 pages a été réalisé durant le 1^{er} confinement et a été distribué à tous les collaborateurs Q-Park pour rappeler les règles sanitaires à respecter.



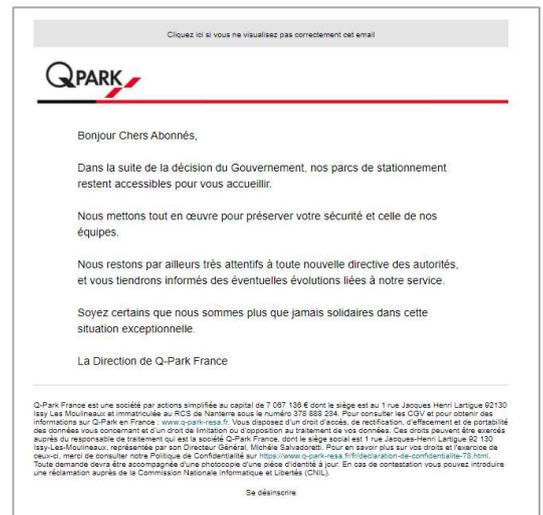
Guide de préconisations de reprise d'activité Q-Park France COVID-19

www.q-park-resa.fr

Q-PARK Quality in parking



I Communiquer en permanence avec les clients abonnés par emails pour les rassurer et les informer sur les évolutions possibles de leur offre



I Tenir informé nos délégués

Depuis le début de la crise du Covid, il était important de vous tenir régulièrement informé des mesures prises par Q-Park. La Direction a écrit à 4 reprises pour préciser notre organisation, notre façon de gérer cette crise et les impacts que cela avait dans la gestion de notre contrat (chomage partiel, impact sur les recettes...). Ces courriers ont complété les échanges réguliers qu'il pouvait y avoir entre nos équipes locales et les services des délégués.

I Le site internet fait peau neuve

- I Un emailing général destiné à tous les clients Q-Park a été adressé pour informer sur la migration du site Internet et du changement de nom de celui-ci. En complément une remise a été proposée sur la réservation en ligne.



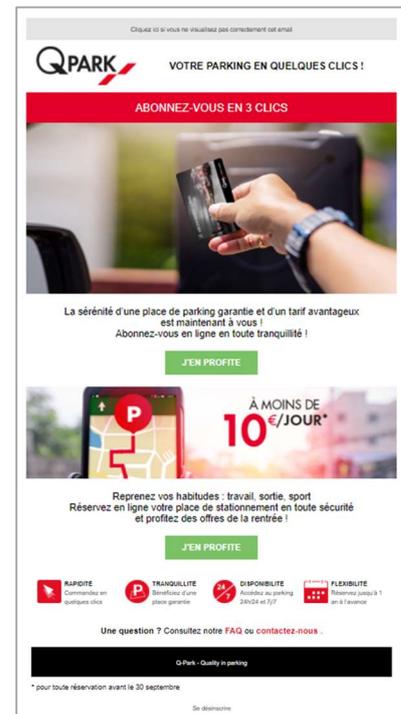
I Offres promotionnelles

- I Proposer des offres de reprises d'activités aux clients ayant déjà effectués des réservations en ligne
 - o Campagne emailing envoyée en mai à 30 885 clients dans toute la France



I Recrutement de nouveaux abonnés particuliers : email destiné aux clients ayant déjà effectués des réservations d’une durée supérieure à 2 semaines dans les 2 derniers mois

I La campagne a eu lieu en septembre et propose également des solutions pour le stationnement de longue durée à un tarif unique et inédit



I Waze



Q-Park a conclu un contrat national avec Waze, l’application de trafic et de navigation communautaire ayant la plus grande communauté dans le monde.

Le principe du partenariat est une publicité « takeover » sur l’application : elle apparaît si le lieu de destination du « Wazer » se trouve à moins de 500m d’un parking Q-Park.

I Europcar



Ce sont les thèmes de la mobilité et des nouveaux usages qui réunissent Europcar et Q-Park dans un partenariat de qualité. Les deux acteurs s'associent pour offrir des solutions complètes à leurs clients, et porter une communication positive auprès de la clientèle et des pouvoirs publics.

Le partenariat a pour objectif concret de :

- I Accueillir des véhicules Europcar et éventuellement des agences dans les parkings Q-Park.
- I Développer l'auto-partage au travers de la plateforme multimodale UbeeQ et intégrer le parking comme une brique à part entière du parcours client.
- I Réaliser des opérations de cross-business via des échanges de liens sur les sites internet, des e-mailings réguliers offrant des avantages aux clientèles des 2 partenaires ou des événements ponctuels permettant de mettre en avant les services de Q-Park et Europcar.

I Joko



En s'associant à Joko, le réseau de parkings Q-Park, le second en Europe, permet à ses clients de cumuler des points lorsqu'ils utilisent ses services – pour une heure, une journée ou une semaine, en payant sur place ou en réservant à l'avance. Ainsi, pour chaque euro dépensé en stationnement, nos clients engrangent des points sur l'application Joko et peuvent bénéficier de belles récompenses. Une alliance gagnante au profit des automobilistes.

I VIA Michelin



Via Michelin donne accès à plusieurs outils pour faciliter et optimiser vos déplacements.

Le site internet Via Michelin.fr est fait pour faciliter la planification de trajet. Via Michelin réalisera la promotion des services de réservation de parkings Q-Park sur le site de Q-Park.fr.

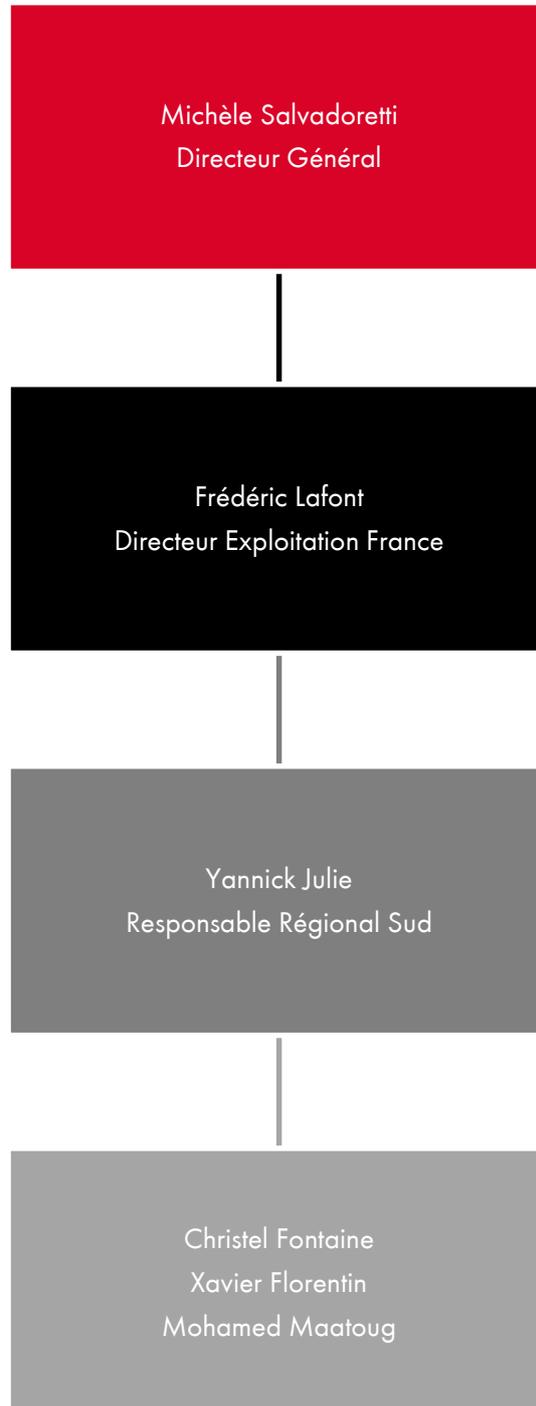
I Mise en place ou suivi de partenariats existants

Partenaires	Adresse	Nature de l'offre
Piscine Vallier		Tarif préférentiel pour la clientèle
RTM		Convention de stationnement pour les usagers du réseau de Transport.
Manifestation sportive		Pass journée ou week end en fonction de l'évènement.
Service scolaire		Convention de stationnement pour les usagers des services scolaires de la Ville de Marseille
Police Municipale		Convention de stationnement pour les usagers de la Police Municipale de la Ville de Marseille

5 Affectation Personnel Exploitation parking Vallier

5.1 Organigramme National et Equipe exploitation locale

I National



I Local

L'équipe d'exploitation en place sur le parking Vallie est encadrée par Yannick JULIE (Responsable Régional Sud) sous la direction de Frédéric LAFONT (Directeur d'Exploitation France).

5.2 Affectation et ETP des parkings

Marseille - Vallier					1,42
	FONTAINE	1 617			
	MAATOUG	658			
	REPLACEMENT		14,91		
					1,42

5.3 Missions confiées aux équipes d'exploitations

Responsable Centre de Profits

Gestion du parking HDV

Gestion relationnelle entre les usagers des parcs en prenant en considération la mission de service public, et le respect de nos clauses contractuelles.

Responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs.

Gestion du personnel d'exploitation de l'ensemble du site.

Adjoint Responsable d'exploitation/ Agent exploitation confirmé

Le Responsable d'Exploitation assure la responsabilité de l'exploitation d'un site de stationnement.

Activités commerciales :

- accueil, information et assistance à la clientèle,
- établissement de factures et encaissements,
- responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs,
- contribution à la mise en œuvre d'actions commerciales,
- traitement des réclamations (dans le cadre de directives reçues).
- surveillance technique et gestion du matériel

Activités de gestions, d'organisation et de management :

- encadrement du personnel de l'exploitation,
- organisation, contrôle et participation à l'ensemble des activités nécessaires à l'exploitation,
- suivi de la maintenance des équipements, établissement des plannings des travaux d'entretien et de nettoyage,
- réalisation et encadrement de l'ensemble des activités administratives et comptables,
- établissement de tableaux de bord relatifs à l'activité,
- établissement / transmission et classement de tous documents à caractère administratif et commercial,
- application des procédures de sécurité et de qualité en vigueur dans l'entreprise.

- Le chef de parc de stationnement s'assure de l'application des règles, normes et procédures qui régissent l'activité du site.

Agents d'exploitation

Les principales missions des agents d'exploitation sont :

- L'accueil, l'information et le conseil de la clientèle,
- L'assistance à la clientèle en cas de difficultés (pannes, oubli de l'emplacement du véhicule, indications d'itinéraires,...),
- Les encaissements et l'établissement de facture sur demande,
- De veiller à la sécurité des personnes et des biens,
- La connaissance et la maîtrise des procédures de sécurité (alerte, activation des équipements, mise en sécurité des personnes, évacuation du bâtiment) et de sûreté (alerte les services de Police en cas d'anomalies)
- D'effectuer les opérations de maintenance de premier niveau des équipements et installations,
- D'assurer le nettoyage de l'ensemble du parc.

5.4 Formation Personnel exploitation 2020

En raison de la pandémie de COVID 19 et de l'impossibilité de tenir des réunions, notre planning de formation n'a pas pu être respecté en cette année 2020. L'ensemble des recyclages devra s'effectuer en 2021 en fonction des possibilités et de la situation sanitaire du pays.

6 Compte-rendu financier du service

6.1 Compte exploitation année 2020

Compte-rendu financier:

Marseille Vallier

	Résultat sur contrat		Analyse de variation	
(En Milliers Euros)	2020	2019	Variation en valeur	Variation en %
Recettes horaires & assimilées	122,8	154,5	-31,7	-20,5%
Recettes abonnés	402,9	358,5	44,4	12,4%
Prestations de service & Recettes voirie	-	-	-	-
Recettes diverses	0,2	0,3	-0,2	-50,0%
Subvention d'exploitation	-	-	-	-
Coûts capitalisés	-	6,7	-6,7	-100,0%
Amortissement des amodiataires + Ch. Locatives refact.	9,8	3,0	6,8	NS
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	535,7	523,1	12,6	2,4%
Coûts des travaux refacturés	-	5,3	-5,3	-
Travaux refacturés	5,3	-	5,3	-
Solde sur travaux refacturés	-	-	-	-
Coût du personnel interne	-	58,7	-49,9	-8,8
Personnel intérimaire	-	0,3	-10,6	10,2
Personnel de sécurité	-	-	-	-
Autres coûts de personnel	-	-	-28,0	28,0
Supports opérationnels	-	8,6	-8,6	-
Coût main d'œuvre directe	- 67,6	-88,5	20,9	-23,6%
CET (Contribution Economique Territoriale) (= CFE + CVAE+ Plaft)	-	11,6	-12,1	0,5
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères	-	48,5	-48,2	-0,2
C3S (ex Organic)	-	-	-	-
Autres taxes diverses	-	-	-	-
Impôts et Taxes	- 60,1	-60,4	0,3	-0,5%
Eau & énergie	-	13,9	-16,4	2,5
Fournitures de parking/voirie	-	1,7	-0,5	-1,1
Entretien de l'ouvrage	-	7,6	-27,5	19,8
Maintenance des équipements de parking	-	24,7	-24,7	-
Location diverses d'exploitation	-	-	-	-
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs	-	-	-	-
Téléphone	-	2,3	-2,4	0,1
Télésurveillance & Gestion des abonnés	-	12,0	-14,6	2,6
Assurance parking	-	9,7	-7,7	-2,0
Coût de la gestion de l'argent	-	2,1	-2,0	-0,1
Coût du marketing opérationnel	-	2,0	-0,4	-1,5
Coût des véhicules d'exploitation	-	-	-	-
Frais de voyages & mission/réception	-	0,1	-0,1	-
Charges administratives d'exploitation	-	3,5	-4,2	0,7
Sous Traitance QPS	-	-	-	-
Support informatique exploitation	-	20,8	-20,8	-
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	-	2,2	-4,7	2,5
Total charges directes de production	- 230,2	-229,2	-1,0	0,4%

Loyers des locaux	-	-	-	-	
Charges locatives	-	-	-	-	
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe	-	2,4	-2,4	-0,0	1,2%
Redevances / Loyers locaux - Part Variable	-	-	-	-	
Total loyers et redevances	-	2,4	-2,4	-0,0	1,2%
Autres taxes indirectes	-	-	-	-	
Honoraires CAC	-	5,5	-5,5	-	
Honoraires avocats	-	-	-	-	
Honoraires divers	-	-	-1,0	1,0	-100,0%
Frais de services bancaires	-	1,4	-0,9	-0,4	48,0%
Assurances (hors exploit, locaux et transport)	-	-	-	-	
Frais généraux divers	-	-	-	-	
Supports Services généraux	-	39,1	-36,6	-2,5	6,7%
Total charges indirectes	-	48,4	-46,4	-2,0	4,2%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-	278,5	-275,6	-3,0	1,1%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		257,1	247,5	9,6	3,9%
Crédit-bail (part capital remboursé)	-	-	-	-	
Amortissements des biens	-	192,6	-189,5	-3,1	1,6%
Amortissement subv équipements	-	76,2	75,4	0,9	1,2%
Amortissements exploitation QPS	-	-	-	-	
Prov renouvellement des immobilisations	-	-	-	-	
Résultat s/ cessions & Mises au rebut	-	-	-	-	
Total Amortissements	-	116,3	-114,1	-2,2	1,9%
RESULTAT D'EXPLOITATION		140,8	133,4	7,4	5,6%
Produits financiers	-	0,2	0,2	-	
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissements	-	-	-	-	
Charges financières	-	110,3	-73,6	-36,7	49,8%
Crédit-bail (part frais financiers)	-	-	-	-	
RESULTAT FINANCIER	-	110,1	-73,4	-36,7	50,0%
Produits exceptionnels	-	-	-	-	
Charges exceptionnels	-	-	-	-	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-	-	-
Impôts sur les sociétés	-	-	-	-	
RESULTAT NET COMPTABLE		30,7	60,0	-29,3	-48,8%

Au titre de l'année 2020, nous constatons une baisse du chiffre d'affaire de l'ordre de 12.6 K€ soit -2,4%.

Les recettes horaires en forte baisse (-20.5%) sont la principale cause de cette variation.

La souscription de nouveaux abonnements tout au long de l'année 2020 nous permet d'augmenter cependant notre chiffre d'affaire abonés de 12.4 % et de minimiser l'impact du covid au niveau de ce parking contrairement aux autres parkings que nous exploitons au niveau de la ville et qui ont connu une baisse plus importante de leur chiffre d'affaire.

Au niveau des dépenses, le poste « main d'œuvre directe » est en baisse de 23.6% principalement en raison d'une forte baisse du recours à l'intérim liée à une optimisation des plannings pendant les périodes de restriction sanitaire et à une mutualisation des moyens humains au niveau de la ville.

Le poste maintenance des équipements de parking est en hausse suite à une réaffectation du contrat de maintenance sur cette ligne de dépense qui en 2019 se situait dans le poste entretien de l'ouvrage.

Les charges d'exploitation sont en hausse de 0.4% soit 230.2 K€ contre 229.2K€ en 2019.

Les charges d'exploitation étant maîtrisé, et l'impact au niveau du chiffre d'affaire étant globalement satisfaisant au vu de ce contexte compliqué, le résultat net est de 30.7K€ soit une baisse de 48.8% par rapport à l'année 2019.

6.2 Calcul du seuil des redevances fixes et variables

Au titre de ce contrat le montant de la redevance est fixe, le seuil de versement de la redevance variable n'étant pas atteint encore cette année, le seuil était fixé à 635K€ au titre du contrat, soit bien en-dessous du chiffre d'affaire de l'année.

VALLIER - REDEVANCE					
VILLE DE MARSEILLE					
FORMULE DE REVISION ANNUELLE :					
K = 0,05 + 0,95 (0,35 X S/So + 0,30 X BT01/BT01o + 0,35 X FSD2/FSD2o)					
Date de révision : 1er janvier					
Indices de révision : dernières valeurs connues au 1er janvier					
Montant annuel initial : 2000€ HT					
ICHT-H	BT01	FSD2	COEF	REDEVANCE	Année
Indice	Indice	Indice	K		
135,50	749,40	111,00	1,000000	2000,00	2007
149,10	858,30	125,50	1,118223	2236,45	2012
153,22	875,30	128,20	1,142881	2285,76	2013
153,22	881,20	127,60	1,143327	2286,65	2014
153,08	881,60	125,30	1,136241	2272,48	2015
153,36	871,54	123,10	1,126522	2253,04	2016
154,64	878,24	124,3	1,135803	2271,61	2017
155,35	894,17	126,6	1,150490	2300,98	2018
157,48	917,63	131,7	1,179917	2359,83	2019
161,45	933,55	131,2	1,194232	2388,46	2020

7 Annexes

Annexe A: Fiche descriptive du parking

Annexe B: Gamme tarifaire du parking

Annexe C: Description du Service Clients

Annexe D: QCR de Valence

Annexe E: Détail des amortissements économiques

Annexe F: Etat des immobilisations et amortissements

Annexe G: Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Annexe H: Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en France

Annexe I : Engagement de la Direction en matière QSE

Annexe J : La politique QSE de Q-Park

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Annexe L: BP prévisionnel

Annexe M: Suivi GMAO

Annexe N : fréquentation RTM

I Annexe A : Fiche descriptive du parking

Caractéristiques du parc	
Nom	Vallier
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	A
Nombre de niveaux	3
Adresse	41 avenue Maréchal Foch 13004 Marseille
Entrée(s) voitures (adresse)	avenue Maréchal Foch
Sortie(s) adresse(s)	avenue Maréchal Foch
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	avenue Maréchal Foch
Coordonnées (tel, fax, mail)	0810077275
A proximité du parc (mairie, marché, hopital, église)	Espace Vallier, Piscine, stade
Heures d'ouverture (horaires)	Lundi au Dimanche 7h00/21h00
Heures d'ouverture (abonnés)	24h/24h
Capacité (nombre de places)	450
Dimension des places	2,50m x4,60m
Nombre de places pour handicapés	10
Nombre de places véhicules électriques	2
Nombre de places deux roues	10
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	Non
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	Non
Ascenseur(s)	Oui
Moyens de paiement	CB, GR, espèces
Activité(s) annexe(s)	non
Toilettes public	Non
Vidéo surveillance	Oui

I Annexe B : Grille tarifaire du parking

PRIX ET SERVICES

Q-PARK VALLIER
 Ouverture de 7h à 21h - Reprise du véhicule 24/7

Tarifs

15 min	Gratuit	4h15	8,40 €	8h15	12,40 €
30 min	Gratuit	4h30	8,80 €	8h30	12,60 €
45 min	1,60 €	4h45	9,30 €	8h45	12,80 €
1h00	2,10 €	5h00	9,70 €	9h00	13,00 €
1h15	2,60 €	5h15	9,90 €	9h15	13,20 €
1h30	3,20 €	5h30	10,10 €	9h30	13,50 €
1h45	3,70 €	5h45	10,30 €	9h45	13,70 €
2h00	4,20 €	6h00	10,50 €	10h00	13,90 €
2h15	4,70 €	6h15	10,70 €	10h15	13,90 €
2h30	5,30 €	6h30	10,90 €	10h30	13,90 €
2h45	5,80 €	6h45	11,20 €	10h45	13,90 €
3h00	6,30 €	7h00	11,40 €	11h00	13,90 €
3h15	6,70 €	7h15	11,60 €	De 12h à 24h	13,90 €
3h30	7,20 €	7h30	11,80 €		
3h45	7,60 €	7h45	12,00 €		
4h00	8,00 €	8h00	12,20 €	Ticket perdu	13,90 € /jour

Moyens de paiement

Services

AED
Défibrillateur

Chargeur batterie

Information

2 roues

Abonnements uniquement sur q-park-resa.fr

Résident	7x24	Du lundi au dimanche - sous conditions	107,50 € /mois
Permanent	7x24	Du lundi au dimanche	155,60 € /mois
Moto	7x24	Du lundi au dimanche	56,30 € /mois

Forfaits courtes durées

En vente au bureau d'accueil

Vidéo protection et informations pratiques

Établissement placé sous vidéoprotection par Q-Park France pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un délai maximal d'un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel de Q-Park France et par les forces de l'ordre. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou obtenir toute information sur ce dispositif, en écrivant à privacy@q-park.fr. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter Q-Park France à l'adresse suivante privacy@q-park.fr. Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage. Le règlement intérieur est affiché dans le parc.

Toute tranche horaire commencée est due. **Conservez votre ticket sur vous** et payez aux bornes de sortie ou aux caisses automatiques. Pour tout abonnement, rendez-vous sur q-park-resa.fr rubrique « s'abonner ».

Quality in parking

I Annexe C1: Description du Service Clients

Caractéristiques de la plate-forme Q-Park France	
Organisation	Le service clients Q-Park est une plate-forme téléphonique nationale localisée au siège de Q-Park France, composée de 5 personnes.
Contact clients	<p>Par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 18h, grâce à un numéro non surtaxé: 0 8100 77 275</p> <p>Sur le site www.q-park.fr, et www.q-park-resa.fr, un formulaire en ligne permet de poser des questions :</p> <p>Par mail : service.clients@q-park.fr</p> <p>Une réponse est adressée au client sous 2 jours ouvrés.</p> <p>Par courrier : Q-Park France - Service Clients Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux</p>
	<p>Gestion de toute demande de renseignements relative à l'offre Q-Park : ses produits et services. Le service clients apporte des réponses sur les prix, les modalités de souscription/de résiliation d'abonnement, le suivi et gestion des comptes clients, les réclamations...</p> <p>Ce service renseigne et actualise la base abonnés Q-Park : depuis la saisie des nouveaux contrats d'abonnement, jusqu'à la résiliation des contrats.</p> <p>Le service clients transmet quotidiennement la situation des abonnés aux parcs concernés, au QCR et à l'équipe en charge du recouvrement.</p>
Outils de gestion	<p>C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés</p> <p>Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements)</p> <p>Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)</p>

I Annexe C2 : Description du Service recouvrement

Caractéristiques du Service recouvrement	
Organisation	Le service recouvrement se compose de 2 personnes. Ses gestionnaires de portefeuille contribuent en permanence à la maîtrise de la gestion de la trésorerie du groupe.
Missions	<p>Identification des contentieux (abonnements impayés, factures impayées, prestation et ventes diverses) et des avoirs en cours</p> <p>Relances et recouvrement des créances,</p> <p>Blocage/déblocage des badges d'accès dans les parcs</p> <p>Lancement de procédure juridique/régularisation/résiliation de contrat</p>
Contact clients	<p>Par la plate-forme téléphonique du service Clients : 0 8100 77 275</p> <p>Par mail : service.recouvrement@q-park.fr</p> <p>Par courrier : Q-Park France - Service Recouvrement Q-Park - 1 rue Jacques-Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux</p>
Outils utilisés	<p>C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés</p> <p>Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements)</p> <p>Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)</p>

I Annexe D: QCR de Valence

Caractéristiques du Q-Park Control Room	
Organisation	<p>Depuis un poste central de contrôle localisé à Valence, une équipe d'opérateurs support clientèle se relaie 24h/24 pour assurer la surveillance au niveau national de tous les parking Q-Park.</p> <p>Le QCR vient en support de nos équipes d'exploitation afin de garantir un niveau de prestation auprès de nos clients, et de veiller au bon fonctionnement du site.</p> <p>Des tests sont organisés mensuellement afin de contrôler que les moyens mis en place sont en parfait état de fonctionnement.</p>
Missions	<p>Garantir un accueil et un service optimum à notre clientèle</p> <p>Assurer la gestion à distance 24h/24</p> <p>Orienter et informer la clientèle de nos parcs</p> <p>Assurer la sécurité des biens et des personnes (clients/personnel exploitant)</p> <p>Signaler et justifier les ouvertures de barrières effectuées à distance</p> <p>Assurer le suivi des dysfonctionnements sur les sites</p>
Un personnel formé	<p>Les opérateurs sont formés en matière de Qualité, Sécurité et Service :</p> <p>H0.BO (habilitation électrique)</p> <p>S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail)</p> <p>S.S.I.A.P. de niveau 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).</p>
Moyens techniques	<p>IVPARK : logiciel FlyVision permettant la prise d'appel, la gestion des alarmes et la liaison vidéo en directe.</p> <p>ESI : Ligne téléphonique reliée au système interphonie.</p>
Gestion clients des sites	<p>Le service clients Q-Park transmet quotidiennement au QCR et à tous ses parcs, la situation de ses abonnés pour qu'ils puissent avoir le niveau d'information nécessaire pour le suivi et la régulation des situations.</p>
Sécurité	<p>Radios PTI : Sécurisation des équipes d'exploitation terrain et lors d'interventions sur site.</p> <p>Les alarmes Incendie : Gestion des alarmes, et levée de doute à distance avant l'arrivée du personnel pour un contrôle et une remise en service.</p> <p>Les Alarmes intrusion : Sécurisation des locaux en cas d'intrusion.</p> <p>Gestion à distance des ouvertures de portails, de contrôle d'accès ou de matériel de péage afin de répondre rapidement aux clients en dehors des heures de présence de notre personnel.</p> <p>Gestion des Alarmes Techniques : gestion groupe électrogène, pompes de relevage en cas d'inondation....</p>

I Annexe E: Détail des amortissements économiques

Nom Contrat		Marseille Vallier																				
Société	Code contrat	Désignation	Description	Code classe immo.	Code sous-classe immo	Groupe comp	Code parking	Nom Parking	Bien de retour	Type de Bien	Début amort.	Invest. Cumulés 01/0	Invest. période	Mouv. Internes	Sorties brutes	Invest. Cumulés 31/12	Amort. c	Amort. P	Amort. In	Amort. C	VNC 01/1	VNC 31/1
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	CONCESSION DU PARK VALLIER	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225000	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	03/03/2010	6 592 157		0	0	6 592 157	-1 703 770	-173 313	0	-1 877 083	4 888 387	4 715 074
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	FRAIS FINANCIERS	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/10/2009	151 573		0	0	151 573	-40 400	-3 942	0	-44 341	111 173	107 231
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	ONDULEUR ALARME VIDEOSURVEILLA	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225210	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	21/05/2010	5 687		0	0	5 687	-5 687	0	0	-5 687	0	0
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	SYSTEME APPEL EXPLOITANT	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	27/09/2010	1 534		0	0	1 534	-1 534	0	0	-1 534	0	0
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	REAMENAGEMENT REGIE VIDEO	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225170	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	29/09/2010	2 204		0	0	2 204	-2 204	0	0	-2 204	0	0
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	BORNE SORTIE SECOURS COTE PISC	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	21/06/2010	6 374		0	0	6 374	-6 374	0	0	-6 374	0	0
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	MISSION OUVERTURE SECURITE PAR	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/10/2010	2 000		0	0	2 000	-1 850	-150	0	-2 000	150	0
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	HONORAIRES AOR	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/10/2010	3 615		0	0	3 615	-3 344	-271	0	-3 615	271	0
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	XEROX TPE CAISSE MANUELLE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	25/04/2016	574		0	0	574	-212	-57	0	-269	363	305
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	XEROX CONFORMITE B13 PEAGE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	09/03/2016	2 344		0	0	2 344	-893	-234	0	-1 128	1 451	1 216
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	IMA RPLT BAES	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	09/02/2016	4 300		0	0	4 300	-2 093	-537	0	-2 631	2 207	1 669
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	IMA MISE EN PLACE PROJECTEURS	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	16/02/2016	1 891		0	0	1 891	-916	-236	0	-1 152	975	739
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	IMA MISE EN PLACE COUPURE URGE	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	23/02/2016	1 065		0	0	1 065	-1 065	0	0	-1 065	0	0
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	PARIS SIGNALISAT LOT SIGNALIETI	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225190	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	22/07/2016	1 391		0	0	1 391	-479	-139	0	-618	912	773
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	IMA RPLT STOCKEUR ENREGISTREME	-	Tangible fixed assets	Other tangible fixed assets	218300	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de reprise	02/02/2016	6 935		0	0	6 935	-5 429	-1 387	0	-6 816	1 506	119
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	IVPARK VALLIER	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/01/2017	13 455		0	0	13 455	-4 717	-1 748	0	-6 464	8 738	6 990
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	RADIO SCE + RADIO PTI	-	Tangible fixed assets	Other tangible fixed assets	215490	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations matérielles	Biens de retour	01/01/2017	4 742		0	0	4 742	-2 032	-677	0	-2 710	2 710	2 032

SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	CONDUENT INTERPHONIE SIP	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225170	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	10/05/2017		3 504	0	0	0	3 504	-1 851	- 701	0	- 2 552	1 653	952
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	NETCELER CPIT IVPARK	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225120	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	17/10/2017		240	0	0	0	240	- 66	- 30	0	- 96	174	144
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	VISIOLED IAMPES LED	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225200	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	23/03/2018		10 604	0	0	0	10 604	-2 349	- 1 326	0	- 3 675	8 255	6 930
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	PNG RÉMISE EN ETAT MUR VEGETAL	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225270	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	07/03/2018		66 500	0	0	0	66 500	-8 054	- 4 433	0	- 12 487	58 446	54 013
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	VISIOLED Renouvellement enregistreur	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225170	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	22/07/2019		1 096	0	0	0	1 096	- 97	- 219	0	- 316	999	780
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	BERNARD Rgl porte entrée bdc 20-018443	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225210	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	13/08/2020		0	0	7 978	0	7 978	0	- 306	0	- 306	0	7 672
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	QPF Refactorat AMPERIS Instal Ivpark	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225130	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	26/08/2020		0	0	5 276	0	5 276	0	- 229	0	- 229	0	5 047
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	ORBILITY Upgrade CB bdc 19-015512	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	228100	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	09/06/2020		0	0	32 765	0	32 765	0	- 1 838	0	- 1 838	0	30 926
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	NETCELER Ivpark access bdc 20-017179	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225130	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	25/03/2020		0	0	7 639	0	7 639	0	- 732	0	- 732	0	6 907
SPV Sié du Parking Vallier	PC-E227	MIROITERIE MASSIUA Vitrages bdc 120.1874	-	Intangible fixed assets	Concessions, permits and intellectual property rights	225210	13031	Marseille - Vallier	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	25/08/2020		0	0	1 433	0	1 433	0	- 50	0	- 50	0	1 383
												TOTAL	6 883 785	0	55 090	0	6 938 875	4 950 903	0	0	0	0	0

I Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Nom Contrat		Marseille Vallier										
Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements												
Étiquettes de lignes	Nom Parking	Somme de Invest. Cumulés 01/01	Somme de Invest. période	Somme de Mouv. Internes	Somme de Sorties brutes	Somme de Invest. Cumulés	Somme de Amort. cumulés	Somme de Amort. Période	Somme de Amort. Immos sorties	Somme de Amort. Cumulés au	Somme de VNC 01/01	Somme de VNC 31/12
						31/12	01/01			31/12		
Biens de retour	Marseille - Vallier	6 876 850	0	55 090	0	6 931 940	-1 789 987	-191 170	0	-1 981 156	5 086 863	4 950 783
Biens de reprise	Marseille - Vallier	6 935	0	0	0	6 935	-5 429	-1 387	0	-6 816	1 506	119
Total général		6 883 785	0	55 090	0	6 938 875	-1 795 415	-192 557	0	-1 987 972	5 088 369	4 950 903

I Annexe G: Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Nom Contrat : Marseille Vallier 0					
Justificatif de la répartition des honoraires de Q Park France - au titre de la mission de Direction et Assistance					
Clés de répartition					
Total des dépenses Supports Services Généraux				A	6 507 970
Total des dépenses Supports Services Opérationnels				B	1 424 335
Total des dépenses Supports informatiques				C	3 463 724
					11 396 030
Chiffres d'Affaires HT Groupe				D	89 199 685
Chiffres d'Affaires HT du contrat				E	535 677
Affectation des honoraires :					
- Supports Services Généraux				A x (E / D)	39 083
- Supports Services Opérationnels				B x (E / D)	8 554
- Dépenses et Supports informatiques				C x (E / D)	20 801

I Annexe H : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en Europe

I Le Groupe Q-Park

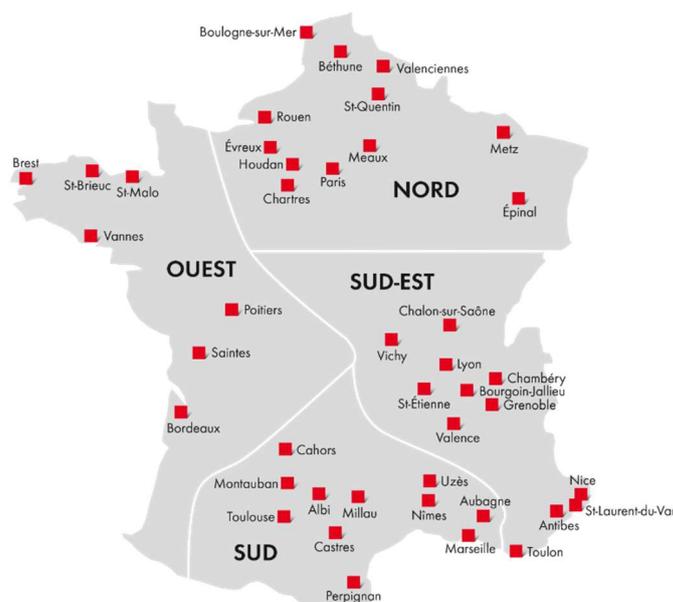
Q-Park est une entreprise internationale spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux.



- I Présence dans 7 pays européens
- I 2nd acteur du marché européen
- I 2 500 parkings
- I 454 000 places de stationnement
- I 670,5 M€ de CA en 2019
- I Naissance du groupe en 1998
- I 1 480 collaborateurs

I Q-Park France

Implanté en France depuis 2002, le succès de Q-Park repose sur un positionnement inédit via une offre de parkings à haut niveau de qualité. Challenger du marché du stationnement, Q-Park a pour objectif de développer son activité en assurant à ses clients une gestion et des services de qualité.



- I Présence dans 70 villes
- I 200 parkings
- I 105 000 places de stationnement
- I 131 M€ de CA en 2019
- I 380 collaborateurs

I Annexe I : Engagement de la Direction en matière QSE

Engagement de la Direction 2019 – 2022

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

« Réinventer notre métier pour créer de la valeur ajoutée sur le marché du stationnement.

Challengeur du marché, Q-Park France met toute son énergie pour réinventer son métier, bâtir une croissance durable et s'engager toujours plus auprès de ses donneurs d'ordre d'une part, et des utilisateurs finaux d'autre part.

Dans le cadre de cette démarche pour atteindre ce résultat, nous cherchons à créer de la valeur dans une optique socialement responsable. Ainsi :

- I Nous créons de la valeur patrimoniale sur le marché en construisant des ouvrages d'exception et en déployant un service de stationnement de haut niveau, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie en centre-ville ;
- I Nous créons de la valeur d'usage, en proposant des services innovants qui facilitent la vie des consommateurs ;
- I Nous créons de la valeur sociétale, en nous positionnant comme les partenaires de la mobilité urbaine.

Avec cette stratégie, Q-Park s'inscrit dans une dynamique fondamentale de croissance et de création de valeur. Notre ambition est de réinventer le métier du stationnement et l'inscrire dans la société actuelle ».

Pour assurer l'efficacité de cette stratégie et atteindre ses objectifs, Q-Park a pris l'engagement de mettre en œuvre et de déployer un système de management intégrant les exigences des référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

C'est avec l'implication et la contribution de tous les Q-Parkers que nous réaliserons ce projet.

Ce management renforcé sur la performance et notre anticipation des besoins à venir nous permettra de réussir sur la voie d'un développement durable et efficace.

La Direction Générale charge le Responsable QSE du pilotage de cette démarche.



Michèle Salvadoretti
Directeur Général

Issy les Moulineaux, le 11 février 2019

Annexe J : La politique QSE de Q-Park

Politique de management QSE

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

- I Garantir la pérennité et le développement de Q-Park, en :
 - I Satisfaisant nos clients par des prestations de qualité répondant à leurs besoins
 - I Contribuant à l'amélioration des résultats économiques pour une performance financière pérenne
 - I Satisfaisant nos collaborateurs par la création d'un environnement de travail dans lequel ils peuvent pleinement s'épanouir
 - I Poursuivant l'amélioration de nos offres en y intégrant les évolutions liées à la mobilité.
 - I Harmonisant nos pratiques.

- I Intégrer la dimension environnementale, en :
 - I S'inscrivant dans une démarche ISO 14001 pour réduire nos impacts environnementaux
 - I Définissant les règles de gestion des déchets visant à réduire et valoriser ceux-ci
 - I Maîtrisant nos dispositifs de surveillance et de réglage de la qualité de l'air
 - I Prévenant, traitant et analysant les accidents environnementaux à caractère exceptionnelle
 - I Optimisant la performance énergétique de Q-Park par la mise en œuvre de nouvelles technologies aux fins de maîtriser nos consommations d'énergie
 - I Assurant la veille réglementaire

- I Suivre et accompagner les Q-Parkers, en :
 - I Réalisant les entretiens d'évaluation du personnel chaque année
 - I Réalisant les entretiens professionnels tous les 2 ans
 - I Travaillant avec un système d'information commun
 - I Connaissant, appliquant les procédures et en les développant
 - I S'inscrivant dans la démarche d'un système de management intégré
 - I Maîtrisant et en contribuant à l'évolution et au transfert des savoir-faire.

- I Travailler à l'amélioration de la santé et de la sécurité des Q-Parkers en :
 - I Promouvant la santé et la sécurité au travers d'une démarche préventive et participative avec le personnel, les intervenants extérieurs et les partenaires institutionnels
 - I Veillant à ce que le document unique soit l'outil de gestion des risques sur le terrain en le connectant en permanence aux événements Sécurité et de Santé au travail
 - I Développant et intégrant la culture sécurité par la sensibilisation et la formation
 - I Gérant les habilitations et les plans de prévention
 - I Appliquant la réglementation en vigueur et en réalisant l'état des lieux de la conformité réglementaire

- I Surveiller et améliorer l'organisation mise en place :
 - I Organisant régulièrement des audits et contrôles
 - I Suivant et comparant les bonnes pratiques
 - I Appliquant les principes de l'amélioration continue à l'organisation

- I Assurer la sécurisation des informations en :
 - I Répondant à la réglementation et aux attentes des clients en matière de Sécurité des informations
 - I En prenant en compte la RGPD pour la protection des données

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Les engagements QSE de Q-Park se concrétisent de la conception d'un parking jusqu'à son utilisation au quotidien

- I Dès la conception que ce soit pour un ouvrage neuf ou une rénovation, nous intégrons la performance environnementale dans les projets en veillant à ce que ceux-ci aient la meilleure intégration possible avec un impact limité sur leur environnement direct :
 - I Intégration paysagère, murs et toiture végétalisés avec récupération des eaux
 - I Intégration de dispositifs d'éclairage à faible consommation (LEDS + détection)
 - I Mise en place de jalonnement dynamique à la place pour limiter le temps de recherche de place
 - I Utilisation quand cela est possible de la ventilation naturelle
 - I Utilisation pour les revêtements de sols de résines certifiées A+ et garantissant ainsi une limitation des rejets de COV dans l'air
 - I Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
 - I Création d'espace 2 roues avec prises de recharges pour favoriser les mobilités douces
 - I ...

- I Lors de la mise en place des chantiers de construction, nous demandons à ce que les entreprises intervenantes respectent la charte des chantiers propres ce qui permet :
 - I De maîtriser les risques de pollution éventuels liés au chantier
 - I De suivre et de maîtriser les consommations d'eau et d'énergie
 - I De limiter les déchets et d'en maîtriser la gestion.
 - I De limiter l'impact sur l'environnement direct et les riverains en réduisant les nuisances sonores et visuelles

- I Nous suivons également les aspects santé et sécurité en nommant des coordinateurs sécurité prévention de la santé (CSPS) chargé de suivre l'intégralité du chantier.

- I Pour améliorer la mobilité ainsi limiter l'impact environnementale des usagers lors de leurs déplacements, nous optimisons sans cesse le jalonnement dynamique et le guidage vers nos parkings avec les dernières technologies innovantes.

- I Tous nos sites sont équipés de matériels permettant d'assurer une télégestion à distance, garantissant ainsi la meilleure sécurité et qualité de service 24/7.

- I Pour garantir notre conformité vis-à-vis de la réglementation et le meilleur niveau de sécurité possible, la maintenance de l'ensemble de nos sites est pilotée par une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) et le suivi des dossiers intégré dans une GED (Gestion Electronique des Documents).

- I Nous équipons nos sites de véhicules électriques, hybride pour limiter notre impact lors de nos déplacements intersites.

- I Au quotidien, pour assurer la meilleure expérience de nos parkings :

Nos collaborateurs sont formés chaque année, en 2020. 1782,9 heures dédiées à la formation dont 1232,5 heures consacrées à la santé et la sécurité avec des formations telles que : SSIAP 1&2, Sécurité incendie, Habilitation électriques, Gestes et postures, SST, ...

- I Nous avons uniformisé nos process au travers de « book métiers » et nous formons tous nos collaborateurs à leur application pour apporter la meilleure réponse aux usagers et garantir le meilleur niveau de sécurité face aux situations d'urgences.
- I Nous utilisons du matériel de nettoyage performant et écologique permettant de limiter l'utilisation de produits chimiques et économique en eau.
- I Les produits de nettoyage que nous utilisons sont éco labellisés avec un effet limité sur l'environnement.
- I Des capteurs de passage déclenchent l'allumage automatique des lumières permettant ainsi de garantir une sécurité optimale des utilisateurs et des collaborateurs et de diminuer les consommations d'énergie, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.
- I Nous réalisons des centaines d'audits sur l'ensemble de nos sites, audits de nettoyage, audits matériels, audits techniques de conformité, audits qualité de service, ...
- I Nous suivons la satisfaction de nos clients par la réalisation d'enquêtes sur tous nos parkings.
- I Nous intégrons la culture et le patrimoine dans nos parkings avec l'insertion d'œuvre d'art, la préservation des découvertes archéologiques ou bien encore le mécénat.
- I Nous créons des partenariats locaux gagnant-gagnant avec les entreprises de proximités.
- I Nous sommes disponibles 24/7 (présentiel, interphonie et vidéo) pour répondre aux attentes des usagers.



Annexe L: BP prévisionnel

Comparaison BP/Réel														
	BP 2017	R2017		BP 2018	R2018		BP 2019	R2019		BP 2020	R2020		BP 2021	FC2021
CA Horaires	134 688	120 848		138 055	139 893		141 507	154 462		145 045	122 758		148 671	138 610
CA Abonnés	574 027	261 567		588 377	311 706		603 087	358 499		618 164	402 925		633 618	410 984
Amodiations	12 090	26 147		12 393	9 696		12 702	10 105		13 020	9 994		13 345	10 194
Publicité	6 549	83		6 713	83		6 880	0		7 052	0		7 229	0
Revenu Net Total	727 354	408 644	-44%	745 538	461 378	-38%	764 176	523 067	-32%	783 281	535 677		802 863	559 788
Personnel	119 767	116 697		122 761	114 411		125 830	88 467		128 975	67 594		132 200	68 946
Consommables	28 507	55 342		29 277	49 807		30 068	50 139		30 124	69 345		30 890	70 732
Matériel	29 461	26 579		30 197	33 781		30 952	27 460		31 726	32 350		32 519	32 997
Frais div. Gestion	26 978	10 994		27 610	8 417		28 258	10 178		28 923	7 717		29 604	7 871
Impôts et taxes	55 630	56 455		57 020	59 657		58 446	60 359		59 907	60 070		61 405	61 271
Amortissement	174 409	183 118		174 409	188 563		174 409	189 470		174 409	192 557		174 409	196 408
Reprise de subvention	-77 922	-76 316		-77 922	-76 316		-77 922	-75 355		-77 922	-76 245		-77 922	-77 770
Reprise d'amodiations	-9 030			-9 030			-9 030			-9 030			-9 030	0
Frais de Gestion	50 915	28 605		52 188	32 302		53 492	36 615		54 830	39 083		56 200	39 865
Redevance fixe	2 560	6 868		2 624	2 244		2 690	2 360		2 757	2 388		2 826	2 436
Redevance variable	18 062			18 514			18 977			19 451			19 937	0
Dépenses de renouvellement		42 871		54 942						158 600			0	0
Total Charges	419 337	451 213	8%	482 590	412 866	-14%	436 170	389 693	-11%	602 750	394 859	-34%	453 038	402 756
Résultat d'exploitation avt frais FI	308 017	-42 568	-114%	262 948	48 512	-82%	328 006	133 374	-59%	180 531	140 818	-22%	349 825	157 031
Frais Financiers	-97 710	-89 422		-82 711	-80 646		-64 058	-73 410		-50 269	-110 116		-33 273	-110 116
Résultat courant	210 307	-131 990	-163%	180 237	-32 134	-118%	263 948	59 964	-77%	130 262	30 702	-76%	316 552	46 915

Rapport d'activité



Annexe M: Suivi GMAO

Parkings	INTERVENTIONS SOLDÉES PAR LOT TECHNIQUE									
	Matériel de péage	Sécurité incendie	Télégestion	Communication	Ventilation	Electricité	Vidéosurveillance	Portails	Ascenseurs	TOTAL
Vallier	12	1	1	4	0	5	2	3	6	28
Total	12	1	1	4	0	5	2	3	6	28
<u>Matériel de péage:</u> Bornes d'entrée et sortie, lecteurs piétons, lecteurs de tickets, barrières, caisses automatiques										
<u>Sécurité incendie:</u> Blocs autonomes électrique de secours, extincteurs, colonnes sèches, bac à sables,RIA, PCF										
<u>Télégestion:</u> Matériel informatique, routeur, Wago, Flybox										
<u>Communication:</u> Interphonie, continuité des ondes radio, radio PTI, téléphonie										
<u>Ventilation:</u> Climatisation, traitement de l'air, ventilation/désenfumage										
<u>Electricité:</u> Alimentation générale, groupe électrogène, luminaire, distribution										
<u>Vidéosurveillance:</u> Caméras, stockeurs d'image										
<u>Portails:</u> Portes d'accès véhicules, portes automatiques, portes piétonnes										
<u>Ascenseurs:</u> Phonie ascenseurs, porte palières, boutons d'appel, équipements ascenseurs										

Annexe N : Fréquentation RTM

PARKING VALLIER-RECAPITULATIF DES ENTREES RTM 2020				
JANVIER	2057			
FEVRIER	1666			
MARS	1130			
AVRIL	262			
MAI	1133			
JUIN	1088			
JUILLET	1041			
AOÛT	803			
SEPTEMBRE	1546			
OCTOBRE	1241			
NOVEMBRE	1046			
DÉCEMBRE	911			
TOTAL	13924			



SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

SOMMAIRE

	Pages
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 18
DOSSIER DE GESTION	
- Détail des comptes bilan actif passif	19 à 22
- Détail Compte de résultat	23 à 25
DOSSIER FISCAL	
- Liasses 2050 à 2059-F	26 à 44
- Liasse 2065	45 et 46
- Liasse 2067	47
- Liasses intégration fiscale (filiale)	48 à 53

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

COMPTES ANNUELS

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	4 742	2 710	2 032	2 710	677	25.00	
Autres immobilisations corporelles	6 934 133	1 985 262	4 948 871	5 085 660	136 789	2.69		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	100 000		100 000	100 000				
Total II	7 038 875	1 987 972	5 050 903	5 188 369	137 467	2.65		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	242 859	8 049	234 810	157 506	77 305	49.08	
	Autres créances	42 027		42 027	27 007	15 020	55.62	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	4 777		4 777	102 356	97 579	95.33		
Charges constatées d'avance (3)				109	109	100.00		
Total III	289 664	8 049	281 615	286 978	5 363	1.87		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 328 538	1 996 021	5 332 518	5 475 347	142 830	2.61		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 05 janvier 2022

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 600 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	600 000		600 000			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	1 313 904		1 373 855		59 951	4.36
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	30 702		59 951		29 248	48.79
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	2 074 277		2 150 522		76 245	3.55
	Total I	1 391 075		1 436 618		45 542	3.17
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	124 511		124 511			
	Total III	124 511		124 511			
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	906 666		1 120 000		213 333	19.05
		63		63		63	
		2 503 312		2 475 210		28 102	1.14
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	107 036		31 955		75 081	234.96
		41 496		28 384		13 112	46.19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 720				1 720	
	2 410				2 410		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	254 227		258 669		4 442	1.72
	Total IV	3 816 931		3 914 218		97 287	2.49
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 332 518		5 475 347		142 830	2.61

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

616 429

535 187

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	535 677		535 677	523 067		12 610	2.41
Chiffre d'affaires NET	535 677		535 677	523 067		12 610	2.41
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 686	4 575		1 111	24.28
Autres produits			3 004	206		2 798	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			544 367	527 848		16 519	3.13
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				535		535	100.00
Autres achats et charges externes *			216 586	207 660		8 927	4.30
Impôts, taxes et versements assimilés			60 070	60 359		289	0.48
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			192 557	189 470		3 086	1.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 049	5 686		2 363	41.55
Dotations aux provisions							
Autres charges			2 531	6 132		3 601	58.72
Total des Charges d'exploitation (II)			479 793	469 842		9 951	2.12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			64 574	58 006		6 568	11.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 05 janvier 2022

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		224		224		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		224		224		
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	110	340	73	634	36	49.85
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	110	340	73	634	36	49.85
2. Résultat financier (V-VI)	110	116	73	410	36	50.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	45	542	15	405	30	195.64
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	76	245	75	355	889	1.18
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	76	245	75	355	889	1.18
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	76	245	75	355	889	1.18
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	620	835	603	427	17	409
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	590	133	543	476	46	657
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	30	702	59	951	29	248

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

74 180 31 864
COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 05 janvier 2022

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 332 518 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 535 677 Euros et dégagant un bénéfice de 30 702 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La pandémie du covid -19 a eu un impact significatif sur la situation financière et les résultats du groupe Q-Park.

L'Autorité des normes comptables dans sa note du 18 mai 2020 recommande pour la présentation de l'information deux approches : l'approche dite " ciblée " et l'approche dite " d'ensemble ".

Le groupe a retenu l'approche dite ciblée pour déterminer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sa situation financière.

Conditions particulières de l'activité pendant cette période :

Les sites sont restés ouverts pour respecter les obligations de délégation de service public. Aucune ville n'a effectué de demande de fermeture et cela quel que soient les différentes phases sanitaires du Covid.

Le service public a donc été maintenu tout en assurant la sécurité de nos clients et de nos collaborateurs via un guide sanitaire complet. Une communication régulière a été instaurée avec nos donneurs d'ordre et nos partenaires sociaux durant toute l'année.

Notre centre de télésurveillance a fonctionné normalement pour permettre également le bon fonctionnement de nos parkings. Une cellule de gestion de crise a été mise en œuvre pour permettre le bon pilotage de l'ensemble.

Des mesures commerciales spécifiques ont été proposées pour les parkings à proximités des centres hospitaliers.

Des actions ont été mises en œuvre notamment au sein de la société du groupe porteuse des salariés afin d'adapter les structures aux flux et de minimiser les impacts de la crise sanitaire en appliquant les mesures gouvernementales proposées :

- le recours à l'activité partielle pendant la phase du Covid 1 et du Covid 2
- le report d'échéances fiscales et sociales principalement durant la phase du Covid 1
- le recours au télétravail notamment pour le personnel rattaché au siège reste la norme depuis le début de la crise

Le groupe n'a pas eu recours au PGE.

Les impacts financiers liés au Covid ont bien été comptabilisés en résultat courant et

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

non pas en résultat exceptionnel.

L'évènement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

A ce jour, nous ne pouvons pas évaluer de manière précise l'impact de la continuité de la crise sur les perspectives d'avenir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, aux principes comptables généralement admis et en application des conventions générales et des adaptations professionnelles notamment le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 et ses modifications ultérieures.

Dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les éléments corporels et incorporels sont évalués :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition,
- ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges sur l'exercice.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue dans les tableaux ci-dessous.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations est inférieure à leur valeur nette comptable.

Depuis le nouveau règlement CRC 2004-06, les coûts de montage d'emprunt ne sont plus capitalisés mais ont incorporés dans les immobilisations. Ils sont étalés sur la durée résiduelle du contrat de concession.

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées:

- des matériels d'exploitation mis à la disposition des parkings en concession (compteuses, matériels de péages...)
- des matériels d'entretien (auto laveuses, aspirateurs...)

Les durées les plus généralement retenues sont les suivantes :

Agencements et aménagements	de 8ans à 15ans
Installations techniques	de 8ans à 30ans
Matériel et outillage industriel	de 8ans à 10ans
Matériel de bureau et informatique	de 3ans à 5ans
Mobilier	de 5ans à 10ans

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées :

Néant.

Immobilisations en cours

Néant

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les clients particuliers représentant un volume important de factures individuellement non significatives, une analyse statistique a été conduite, la règle suivante est appliquée :

- créance supérieure à 6 mois de retard : 50% du montant HT provisionné
- créance supérieure à 12 mois de retard: 100% du montant HT provisionné

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Stocks

Néant.

Traitement des subventions

La subvention d'équipement est enregistrée dans les capitaux propres quand elle est destinée à acquérir ou produire des valeurs immobilisées. Elle est amortie sur la durée de la concession dans un compte de produit exceptionnel.

Provisions

Elles sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressource sans contreparties attendues.

Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Les reprises de provisions non utilisées concernent des risques de l'activité courante et sont relatives à des provisions excédentaires ou à des provisions faisant face à des risques disparus.

Une provision de gros entretien et de renouvellement des immobilisations est comptabilisée afin de répondre aux engagements donnés par la Société, à la ville de Marseille, dans le cadre du contrat de DSP pour la construction et l'exploitation du parc Vallier.

La provision est constituée à partir des sommes indiquées dans l'annexe VI du contrat de DSP, soit 777.800 € (valeur 2008). Cette somme est ensuite indexée selon l'indice de l'INSEE à la construction et selon le rythme fixé dans l'annexe 6.

La Direction de l'Entreprise estime que le détail des travaux d'entretien et de renouvellement, indiqué dans l'annexe 6 servent à déterminer le montant global à doter pour couvrir les dépenses à venir et ne doit pas être prise poste par poste.

La reprise de cette provision est constituée par l'ensemble des investissements de gros entretien et de renouvellement réalisés. Pour l'année 2018, les travaux de remise en état du mur Végétal (66.500 €) et de l'installation de Lampes LED (10.604 €) ont donc été pris en compte dans le calcul de la provision. Le cumul des travaux réalisés au 31/12/2018 s'élève donc à 117.544 €. Bien que légèrement supérieure au calcul de la provision (186.873 €), aucune reprise n'a été constatée.

La provision de gros entretien et de renouvellement au 31/12/2020 est donc suffisante pour couvrir les dépenses à venir.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 500 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Consolidation

Les comptes annuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans le périmètre de consolidation de la société BYZANTIUM MIDCO.

Intégration fiscale

Néant.

Transactions parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention avec les parties liées au sens R.123-199-1 du Code du commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 742		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 935		
Emballages récupérables et divers	6 872 108		55 090
TOTAL	6 883 785		55 090
Prêts, autres immobilisations financières	100 000		
TOTAL	100 000		
TOTAL GENERAL	6 983 785		55 090

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 742	4 742
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 935	6 935
Emballages récupérables et divers			6 927 198	6 927 198
TOTAL			6 938 875	6 938 875
Prêts, autres immobilisations financières			100 000	100 000
TOTAL			100 000	100 000
TOTAL GENERAL			7 038 875	7 038 875

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 032	677		2 710
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 429	1 387		6 816
Emballages récupérables et divers	1 787 955	190 492		1 978 447
TOTAL	1 795 415	192 557		1 987 972
TOTAL GENERAL	1 795 415	192 557		1 987 972

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	677				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 387				
Emballages récupérables et divers	190 492				
TOTAL	192 557				
TOTAL GENERAL	192 557				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Renouvellement des immobilisations	124 511				124 511
TOTAL	124 511				124 511

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 686	8 049	5 686		8 049
TOTAL	5 686	8 049	5 686		8 049
TOTAL GENERAL	130 198	8 049	5 686		132 560
Dont dotations et reprises d'exploitation		8 049	5 686		

La provision de renouvellement est calculée avec un taux de référence basé sur l'évolution de l'indice d'INSEE à la construction.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	100 000		100 000
Autres créances clients	242 859	242 859	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 689	19 689	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 740	3 740	
Divers état et autres collectivités publiques	17 321	17 321	
Débiteurs divers	1 278	1 278	
TOTAL	384 886	284 886	100 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	63	63		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	906 666	213 333	693 333	
Emprunts et dettes financières divers	2 844	2 844		
Fournisseurs et comptes rattachés	107 036	107 036		
Taxe sur la valeur ajoutée	41 496	41 496		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 720	1 720		
Groupe et associés	2 500 467	150 467		2 350 000
Autres dettes	2 410	2 410		
Produits constatés d'avance	254 227	97 058	26 993	130 176
TOTAL	3 816 931	616 429	720 326	2 480 176
Emprunts remboursés en cours d'exercice	213 333			

Etat des créances :

Le poste taxe sur la valeur ajoutée comprend 1 930 euros de compte courant groupe

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	6 000			6 000

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 010
Autres créances	17 321
Total	29 331

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients Factures à établir	12 010
CET Dégrevement	17 321
Total	29 331

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 629
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 660
Total	8 289

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
Honoraires audit Factures non parvenues	3 300
Loyers et redevances Factures non parvenues	2 360
Intérêts courus sur emprunt	2 629
Total	8 289

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	254 227
Total	254 227

Les produits constatés d'avance sont composés de vente de places de parkings en amodiation sur une durée de 38 ans, allant jusqu'au 14/03/2048. Le produit de la vente est étalé linéairement sur la durée totale du contrat.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges constatées d'avance**Détail des produits constatés d'avance**

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Amodiatoires	163 917		
Abonnement automatique	90 249		
Divers	61		
Total	254 227		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	2 500 467		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 376		
Créances fiscales	1 931		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 436 618
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	59 951-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 376 667
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 376 667
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	59 951
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	76 245-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 360 373
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	16 294-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	16 294-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	535 677
Total	535 677

Résultat d'exploitation

Ce poste comprend 187 284 euros de charges concernant les entreprises liées.

Ce poste ne comprend pas de produits concernant les entreprises liées.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	128 118	224
Dont entreprises liées	74 180	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	906 667
Total	906 667

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 05/12/2015
Montant initial de cette garantie : 2 000 000
Montant restant dû en capital : 906 667
Date de fin d'échéance de la garantie : 05/04/2025

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Néant.

Engagements reçus

Avals cautions accordés	100 000
Total	100 000

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Néant

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Autres :	
- Amortissements frais financiers	107 262
Total des accroissements	107 262
Déficits reportables	1 308 805

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BYZANTIUM MIDCO	BV		OVERSCHIE STRAAT MIDCO 1062 XD AMSTERDAM

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Quote part de subventions virée au résul	76 245	77700000
Total	76 245	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
Nbre des actions ordinaires existantes	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	363 845	408 644	461 461	523 067	535 677
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	42 195	97 472	159 129	250 532	225 621
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice		68-			
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	65 152-	130 496-	32 062-	59 951	30 702
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	7.03	16.26	26.52	41.76	37.60
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	10.86-	21.75-	5.34-	9.99	5.12
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

DOSSIER DE GESTION

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	2 032		2 710		677	25.00
21549000 Autres matériels d'exploitatio	4 742		4 742			
28154900 Amt. autres matériel d'exploit	2 710		2 032		677	33.33
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 948 871		5 085 660		136 789	2.69
21830000 Mat de bureau & informatique	6 935		6 935			
22500000 DSP - Bâtiments professionnels	6 592 157		6 592 157			
22512000 DSP - Inst générale agencement	170 882		170 882			
22513000 DSP - Intraparc	12 915				12 915	
22517000 DSP - Installation vidéo inter	6 804		6 804			
22519000 DSP - Signalitiques & caissons	1 391		1 391			
22520000 DSP - Travaux Electricité & éc	17 860		17 860			
22521000 DSP - Autres installations	15 098		5 687		9 411	165.48
22527000 DSP - Autres Agenctis, Amenagts	74 408		74 408			
22810000 DSP - Mat péage & contrôle ac	35 683		2 918		32 765	NS
28183000 Amt. Mat de bureau & informati	6 816		5 429		1 387	25.55
28250000 Amt. parking mis en conces DSP	1 877 083		1 703 770		173 313	10.17
28251000 Amt. Instal & agenct conces DS	98 129		83 080		15 049	18.11
28252000 Amt. équip. mis en concess DSP	3 235		1 105		2 130	192.81
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100 000		100 000			
27610000 Autres immobilisations financi	100 000		100 000			
Total II	5 050 903		5 188 369		137 467	2.65
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	234 810		157 506		77 305	49.08
41110000 Clients	230 850		163 970		66 880	40.79
41810000 FAE clients exploit.	12 010				12 010	
41199999 Clients créditeurs			778		778	100.00
49100000 Prov. dép. des comptes clients	8 049		5 686		2 363	41.55
AUTRES CREANCES	42 027		27 007		15 020	55.62
40110000 Fourn. Exploitation	1 278				1 278	
40151900 Fourn. Expl honoraires			1 870		1 870	100.00
44562300 TVA s/immo décaiss en att. 20%	287				287	
44565100 TVA s/décaiss en attente 20%	16 921		3 923		12 999	331.36
44567000 Crédit de TVA			2 051		2 051	100.00
44583000 TVA consolidée Groupe QPH	1 931				1 931	
44586100 TVA s/fact. non parvenue expl	550		937		387	41.33
44715000 Taxe CET	3 740				3 740	
44821000 Prov. Taxe CET	17 321		17 540		219	1.25
45120000 C/CT Recette/dépense GRP Franc			686		686	100.00
DISPONIBILITES	4 777		102 356		97 579	95.33
51111000 CB à l'encaissement	272		352		80	22.81
51112000 GR à l'encaissement	51		27		24	91.32
51119000 CB Web + QP Résa à l'encaissem	123		1 562		1 438	92.11
51215100 Banques hors cash-pool	2 178		96 345		94 167	97.74
53000000 Caisse parcs Espèces	2 017		3 955		1 938	48.99
53010000 Caisse coffre parcs	136		116		20	17.65
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			109		109	100.00
48600000 CCA - Autres			109		109	100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAL	600 000		600 000			
10130000 Capital Social	600 000		600 000			
REPORT A NOUVEAU	1 313 904		1 373 855		59 951	4.36
11900000 Report à nouveau déficitaire	1 313 904		1 373 855		59 951	4.36
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	30 702		59 951		29 248	48.79
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 074 277		2 150 522		76 245	3.55
13114000 Subvention d'investissement	2 900 000		2 900 000			
13914000 Subvent. invest. Q/P résultat	825 723		749 478		76 245	10.17
Total I	1 391 075		1 436 618		45 542	3.17
PROVISIONS POUR CHARGES	124 511		124 511			
15600000 Prov. renouvellement des immo.	124 511		124 511			
Total III	124 511		124 511			
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	906 666		1 120 000		213 333	19.05
16400000 Emprunts externes HG	906 666		1 120 000		213 333	19.05
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	63				63	
51215000 Banques dans Cash-Pool	63				63	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	2 503 312		2 475 210		28 102	1.14
16550000 Cautions sur badges	215		215			
16880000 Intérêts courus sur emprunts	2 629		2 629			
45115000 Emprunts GRP France	2 350 000		2 472 365		122 365	4.95
45115500 C/CT s/European Cash Pool	148 507				148 507	
45120000 C/CT Recette/dépense GRP Franc	1 960				1 960	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	107 036		31 955		75 081	234.96
40110000 Fourn. Exploitation			3 097		3 097	100.00
40600000 Fournisseurs GRP	101 376		20 874		80 503	385.66
40810000 FNP exploit.			120		120	100.00
40820000 FNP S/Loyer & Redev	2 360		2 360			
40824000 FNP autres coûts de batiments			2 205		2 205	100.00
40825000 FNP hono audit, avocat & autre	3 300		3 300			
DETTES FISCALES ET SOCIALES	41 496		28 384		13 112	46.19
44572500 TVA s/encaiss en attente 20%	39 494		28 384		11 110	39.14
44587100 TVA s/fact. à établir expl	2 002				2 002	
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1 720				1 720	
40410000 Fourn. s/immos	1 720				1 720	
AUTRES DETTES	2 410				2 410	
41190000 Règlement client à identifier	1 596				1 596	
41199900 Clients créditeurs	815				815	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	254 227		258 669		4 442	1.72
48700000 PCA amodiataires	163 917		170 665		6 748	3.95
48710000 PCA divers	61				61	
48710100 PCA abonnements automatique	90 249		88 004		2 245	2.55

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	535 677		523 067		12 610	2.41
70601000 Pdts de cession amodiation	6 748		6 730		18	0.27
70613900 CA Horaires ajustements (PMS)	1 055		85		970	NS
70614000 Chèques horaires (PMS)	100		225		325	144.54
70614100 CA Q-Park résa	8 833				8 833	
70614300 Espèces Horaires (PMS)	7 177		12 237		5 060	41.35
70614400 Cartes CB / VISA / Mastercard	87 971		112 484		24 513	21.79
70614500 Cartes GR Total	7 536		7 957		421	5.29
70615100 Abonnés 7*24 (c2c)	377 444		339 455		37 989	11.19
70615400 Abonnement bureau (c2c)	26 003		17 681		8 323	47.07
70615900 Autres Recettes Horaire divers	10 086		21 924		11 837	53.99
70616600 Remises sur Abonnement (c2c)	419		849		430	50.65
70617100 Abonnement manuel divers	104		2 213		2 316	104.69
70641000 Carte perdue (c2c)	167		333		167	50.00
70643100 Charges locatives amodia (c2c)	3 079		3 042		36	1.20
Chiffre d'affaires NET	535 677		523 067		12 610	2.41
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	5 686		4 575		1 111	24.28
78160000 Rep prov. créances douteuses	5 686		4 575		1 111	24.28
AUTRES PRODUITS	3 004		206		2 798	NS
75800000 Produits divers gestion	2		6		4	70.95
75811000 Frais de Résiliation (c2c)	120		200		80	40.00
75861600 Rbt d'assurances	2 882				2 882	
Total des Produits d'exploitation	544 367		527 848		16 519	3.13
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)			535		535	100.00
60320000 Variation Stk - autres approv			535		535	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	216 586		207 660		8 927	4.30
60610000 Eau	1 837		3 682		5 520	149.89
60611000 Electricité			12 726		12 726	100.00
60631000 Petit matériel & outillage			156		156	100.00
60680000 Fournitures diverses			879		879	100.00
61120000 Sous-traitance & prestations H			79 227		79 227	100.00
61122000 Charge s/Ct expl QPF _/_ - GRP	106 846				106 846	
61123000 Mission Direct & Ass QPF - GRP	68 453				68 453	
61125000 Sous-traitance QCR - GRP	7 344				7 344	
61126000 Sous-traitance ADV - GRP	4 641				4 641	
61142300 Transport de fonds & Comptage	100		1 149		1 249	108.71
61354000 Location matériel de bureau	189		371		182	49.12
61522000 Nettoyage s/traité (contract.)			220		220	100.00
61523200 Entretien portails & clôtures	60		503		443	88.08
61523600 Entretien espaces verts	4 700		6 200		1 500	24.19
61551200 Entretien autolaveuses			1 106		1 106	100.00
61552500 Entretien inst électriques			2 639		2 639	100.00
61552800 Entretien protection incendie			1 504		1 504	100.00
61553000 Entretien signalétique			338		338	100.00
61553300 Entretien sono-vidéo			1 351		1 351	100.00
61560000 Maint. informatique			2 033		2 033	100.00
61562200 Maint. matériel de péage	7 232		723		6 508	899.99
61562400 Maint. ascenseurs			2 760		2 760	100.00
61562500 Maint. installations électriqu			1 386		1 386	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
61562600 Maint. Ventilation / Climatista				1 128	1 128	100.00
61562800 Maint. protection incendie				2 673	2 673	100.00
61563100 Maint. fosses, canal, pompes				1 418	1 418	100.00
61563200 Maint. portails & clôtures		109		980	871	88.86
61563300 Maint. sono-vidéo				318	318	100.00
61596000 Sinistres RC (indemnité versée)				1 180	1 180	100.00
61610000 Assurances RC		2 439		7 718	5 279	68.40
61625000 Assurance DB + PE + DO		7 243			7 243	
61810000 Documentation générale				184	184	100.00
62110000 Personnel intérimaire				10 553	10 553	100.00
62140000 Personnel détaché ou prêté - G				49 887	49 887	100.00
62220000 Commissions s/Ventes SMS,..				58	58	100.00
62261200 Honoraires CAC		5 500		5 500		
62270000 Frais d'actes & de contentieux				993	993	100.00
62370000 Communication externe				422	422	100.00
62372000 Commissions Q-Park Résa		1 767			1 767	
62654300 Téléphone fixes		253		1 570	1 316	83.87
62654500 Téléphone portables				127	127	100.00
62655000 Télécommunications informatiqu				2 233	2 233	100.00
62781000 Comm. bancaires (CB, Amex,GR,..)		498		828	330	39.82
62782000 Frais bancaires autres		1 250		936	313	33.44
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		60 070		60 359	289	0.48
63511000 CET (CFE+CVAE+Plaft)		11 592		12 122	530	4.37
63512000 Taxes foncières		48 478		48 237	241	0.50
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		192 557		189 470	3 086	1.63
68110000 DAP immo incorporelles (IFA)				187 406	187 406	100.00
68110100 DAP immo incorp s/constr		190 492			190 492	
68118300 DAP mat/mob de bureau & info		2 064		2 064		
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT		8 049		5 686	2 363	41.55
68174000 Prov. pour clients douteux		8 049		5 686	2 363	41.55
AUTRES CHARGES		2 531		6 132	3 601	58.72
65100000 Redevances FIXE		2 388		2 360	28	1.21
65410000 Pertes créances irrécouv exerc		138		3 745	3 607	96.31
65800000 Charges diverses gestion		4		27	23	83.61
Total des Charges d'exploitation		479 793		469 842	9 951	2.12
Résultat d'exploitation		64 574		58 006	6 568	11.32
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		224		224		
76801500 Pénalités de retard		224		224		
Total des Produits financiers		224		224		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		110 340		73 634	36 706	49.85
66110000 Intérêts emprunt & dette autre		36 161		41 770	5 610	13.43
66150000 Intérêts dettes C/CT sté lié		74 180			74 180	
66162000 Autres charges d'intérêt				31 864	31 864	100.00

SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

DOSSIER FISCAL

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE 92130 ISSY LES MOULINEAUX Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 3 7 5 1 1 1 7 0 0 0 3 0 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31122020</u>		N-1 <u>31122019</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 710	2 032		2 710
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 985 262	4 948 871		5 085 660
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
Autres participations	CU	CV					
Créances rattachées à des participations	BB	BC					
Autres titres immobilisés	BD	BE					
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI	100 000		100 000	100 000	
TOTAL (II)	BJ	7 038 875	1 987 972	5 050 903	5 188 369		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	8 049	234 810	157 506	
	Autres créances (3)	BZ	CA	42 027	42 027	27 007	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	4 777	4 777	102 356	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			109	
	TOTAL (III)	CJ	CK	8 049	281 615	286 978	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 328 538	1 996 021	5 332 518	5 475 347		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire n° 2022 En Euros. Reçu au Contrôle de légalité le 05 janvier 2022

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :600...000.....)	DA	600 000	600 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(1 313 904)	(1 373 855)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	30 702	59 951	
	Subventions d'investissement	DJ	2 074 277	2 150 522	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 391 075	1 436 618	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	124 511	124 511	
	TOTAL (III)	DR	124 511	124 511	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	906 730	1 120 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	2 503 312	2 475 210	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	107 036	31 955	
	Dettes fiscales et sociales	DY	41 496	28 384	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 720		
	Autres dettes	EA	2 410		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	254 227	258 669	
TOTAL (IV)	EC	3 816 931	3 914 218		
	Ecarts de conversion passif *	(V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 332 518	5 475 347		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	616 429	535 187		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	63			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N			Exercice (N-1)					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	535 677	FH		FI	535 677	523 067	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	535 677	FK		FL	535 677	523 067		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 686	4 575		
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 004	206		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	544 367	527 848	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		535		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	216 586	207 660		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	60 070	60 359		
	Salaires et traitements*					FY				
	Charges sociales (10)					FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	192 557	189 470	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	8 049	5 686	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)						GE	2 531	6 132	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	479 793	469 842		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	64 574	58 006		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	224	224		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	224	224		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	110 340	73 634		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	110 340	73 634		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(110 116)	(73 410)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(45 542)	(15 405)		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	76 245	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	76 245	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	76 245	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	620 835	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	590 133	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	30 702	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	74 180	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 388		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
	dont cotisations Madelin	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Quote part de subventions virée au résultat			76 245	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant

*

(Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
						4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	4 742	KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW	
		Matériel de transport *		KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	6 935	LC	
		Emballages récupérables et divers *		LE	6 872 108	LF	55 090
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		
	Avances et acomptes		LK		LL		
	TOTAL III		LN	6 883 785	LO	55 090	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
	Autres participations			8U		8V	
	Autres titres immobilisés			IP		IR	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	100 000	IU	
	TOTAL IV			LQ	100 000	LR	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	6 983 785	OH	55 090
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virement de poste à poste 1		3	
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	4 742
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM	
		Matériel de transport		IV		MP	
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	6 935
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV	6 927 198
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	
	Avances et acomptes			NC		NE	
	TOTAL III			IY		NG	6 938 875
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU	
	Autres participations			IO		OX	
	Autres titres immobilisés			II		2B	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2F	100 000
	TOTAL IV			I3		NK	100 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	7 038 875
						OL	7 038 875

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Reçu au Contrôle de légalité le 05 janvier 2022

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant *
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 032	QA	677	QB		QC	2 710
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 429	QM	1 387	QN		QO	6 816
	Emballages récupérables et divers	QP	1 787 955	QR	190 492	QS		QT	1 978 447
	TOTAL III	QU	1 795 415	QV	192 557	QW		QX	1 987 972
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	1 795 415	ØP	192 557	ØQ		ØR	1 987 972

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW												
							Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					
											Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	124 511	5H	5J	5K	124 511		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z	124 511	TV	TW	TX	124 511			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	5 686	6U	8 049	6V	5 686	6W	8 049
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A			
TOTAL III	7B	5 686	TY	8 049	TZ	5 686	UA	8 049	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	130 198	UB	8 049	UC	5 686	UD	132 560	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	8 049	UF	5 686			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8 **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
				1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	100 000	UV		UW	100 000	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	242 859		242 859			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * <small>Provision pour dépréciation antérieurement constituée *</small>		UO						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	19 689		19 689		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	3 740		3 740		
		Divers		VP	17 321		17 321		
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 278		1 278			
	Charges constatées d'avance		VS						
	TOTAUX			VT	384 886	VU	284 886	VV	100 000
RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	63		63						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	906 666		213 333		693 333				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 844		2 844						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	107 036		107 036						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	41 496		41 496						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1 720		1 720						
Groupe et associés (2)		VI	2 500 467		150 467					2 350 000	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 410		2 410						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	254 227		97 058		26 993			130 176	
TOTAUX			VY	3 816 931	VZ	616 429		720 326		2 480 176	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	213 333	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for description, codes (WA, WB, etc.), and amounts. Includes sections for Réintégrations, Déductions, and Résultat Fiscal.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SOCIETE DU PARK VALLIER</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 343 438	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	34 633	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	1 308 805	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	1 308 805	
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SOCIETE DU PARK VALLIER</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(1373855)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
							- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	59 951		Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF						
	TOTAL I	OF	(1313904)		Report à nouveau	ZG	(1 313 904)					
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II	(1 313 904)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	187 184	80 376		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	189		XQ	189	371		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU		60 440		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	5 500	6 493		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV		58		
	- Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	23 713	59 921		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	216 586
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	11 592	12 122		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS			9Z	48 478	48 237		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	60 070
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)							YY	104 197	129 634		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	39 457	39 589		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*							OB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	3.25	%	3.25	%
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	4 4 3 2 7 5 9 0 4 0 0 0 4 5				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)				
				⑦	⑧	⑨		⑩			⑪
								19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes I à 19 de la colonne ⑨)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes I à 19 de la colonne ⑩)

CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIERNéant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

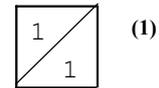
16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				YP	0	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	535 677	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	535 677	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	3 004	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	3 004	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				ON		
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	216 397	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	2 531	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	218 929	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	319 752
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	319 752	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	535 677	Effectifs au sens de la CVAE *		
		EY	0			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	136 795 575		
Période de référence		GY	01/01/2020	GZ	31/12/2020	
Date de cessation			HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant *N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 5 0 3 7 5 1 1 1 7 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

ADRESSE (voie) 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	6 000
---	----	---	--	----	-------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination Q-PARK FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 378888234 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 6 000

Adresse : N° 1 Voie RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

Code postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

5 0 3 7 5 1 1 1 7 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

ADRESSE (voie)

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL

92130

VILLE

ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS SOCIETE DU PARK VALLIER	1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE
SIRET 5 0 3 7 5 1 1 1 7 0 0 0 3 0	92130 ISSY LES MOULINEAUX
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
	<input type="checkbox"/>

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31% 0 Bénéfice imposable à 28% 0 Déficit
Bénéfice imposable à 15%	0 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
COEPTO 11 Rue Jean Rodier 31400 TOULOUSE Tél: 05.61.17.42.06	
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 03/03/2021 Lieu VITROLLES
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
	Signature Q PARK BV

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS SOCIETE DU PARK VALLIER du 01012020

Adresse 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE 92130 ISSY LES MOULINEAUX au 31122020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :	
Total des dépenses	Bénéfices imposables ⑨
- de l'exercice 2020 (total col.9 + total col.10) ⑪	- de l'exercice 2020 ⑩
- de l'exercice précédent ⑪	- de l'exercice précédent ⑩
Nom et qualité du signataire Q PARK BV PRESIDENT	A VITROLLES le 03/03/2021 Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS SOCIÉTÉ DU PARK VALLIER

N° SIRET : 50375111700030

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS PANTIN

Néant *

Exercice ouvert le : 01012020

clos le : 31122020
Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)**I - RÉINTÉGRATIONS**

Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058A)	E2	3 931
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A	Z7	

II - DÉDUCTIONS

TOTAL I		E3	34 633
Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)		E4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058A)		E5	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	EY	
	• imposées au taux de 15 %	E6	
	• imposées au taux de 0 %	EZ	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art 210 E, 210 F(1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	I9		

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II		F1	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	34 633
	Déficit (II-I)	F3	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*			34 633
Résultat fiscal	Bénéfice	F6 F8	0
	Déficit	F9	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

Néant *Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS

PANTIN

Exercice ouvert le : 01012020
clos le : 31122020

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DEFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	1 343 438
Déficits imputés	J9	34 633
Déficits reportables	M6	1 308 805
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	
Total des déficits restant à reporter	H9	1 308 805

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSU ETIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6	
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19% ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (articles 219 I-a sexies-0 et 219 I-a sexies-0 bis du CGI (1))				
1	2	3	4	5	6	7	
Moins-values nettes N			(2)				
			(3)				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2)				
			(3)				
	N-2		(2)				
			(3)				
	N-3		(2)				
			(3)				
	N-4		(2)				
			(3)				
	N-5		(2)				
			(3)				
	N-6		(2)				
			(3)				
	N-7		(2)				
			(3)				
	N-8		(2)				
			(3)				
	N-9		(2)				
			(3)				
	N-10		(2)				
			(3)				

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (art. 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not et la notice 2032.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.)

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée **SAS SOCIETE DU PARK VALLIER**
ou du groupe :

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble)

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : **8 RUE COURTOIS
PANTIN**

SIRET Société intégrée **50375111700030**

Exercice ouvert le : **01012020 C e 31122020**

Néant *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	0	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)			CO	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	0	CY	
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	0	DA	

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus values à long terme, afférents à des cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes, soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL u a u e S A u i a u e A S aux de 19	BR			A9		
TOTAL u a u e ED E u i a u e E ED aux de 1		B7			B6	
TOTAL u a u e 3 EE EG u i a u e EG EE aux de 0			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 1	
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

1 A r r i r e r u d d u r e e c a d e c e i e i e a u r i i e a i a d e a r i c e 2 2 3 d u C G I
2 Y c r i a r i e e i r r u i r e d i r e c r a e i a e c e d i i i d e a r i c e 3 9 d u C G I
3 A e x c e i u r e e x e r c i e u e r c e r d u 1 e r a i e r 2 0 0 d e a u e a r r e a i e a u x d i d e d e e r a u c u r d u r e i e r e x e r c i e d a a r e a c e a u r u e
d e a c i d i r i u r i c e
L e a u x d e 0 a i u e a u x e x e r c i e u e r c e r d u 1 e r a i e r 2 0 0
L e a u x d e 1 9 c e r e e c i r i e d r a c e i i r e S P I c e u r e e x e r c i e u e r c e r d u 3 1 d e c e r e 2 0 0
L e a u x d u d i u r e c i a i u e a u x c e i i r e r e u x r a i e c e r d u 1 e r a i e r 2 0 1 2
D e e x i c a i c e r a c e e r u r i u e d e d a a i c e

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAS SOCIÉTÉ DU PARK VALLIER

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

8 RUE COURTOIS

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

PANTIN

SIRET Société intégrée 50375111700030

Exercice ouvert le : 01012020 clos le : 31122020

Néant *

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions		
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA			FB		
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes.		FD			FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					FZ		
Autres régularisations (à détailler)		FG			FH		
TOTAL		FK			FL		
BENEFICE (2) FK - FL		FM			FN		
DEFICIT FL - FK							

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous Total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6	
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS SOCIETE DU PARK VALLIER

N°SIRET : 5 0 3 7 5 1 1 1 7 0 0 0 3 0

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS
PANTIN

Exercice ouvert le : 01012020 clos le : 31122020

Néant *

Plafonne ent des plus- alues nettes long ter e d'i putation (Art 223 I 4 du CGI)	1	1	15	
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4	5			

Plafonne ent du bénéfice d'i putation (Art 223 I 4 du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	(Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou Déficit : 2058 A ligne XJ)	6		34 633
Abandons de créances et subventions directes et indirectes		7		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession		8		
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport		9		
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport		10		
Réévaluations libres		11		
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI		12		
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12		13		34 633

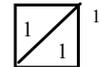
(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :										qpark france holding																									
SIREN de la société mère :										4	4	3	2	7	5	9	0	4																	
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :										SAS SOCIETE DU PARK VALLIER																									
SIREN de la société intégrée :										5	0	3	7	5	1	1	1	7																	
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :										8 RUE COURTOIS PANTIN																									
Exercice ouvert le :										0	1	0	1	2	0	2	0	Clos le :										3	1	1	2	2	0	2	0
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE										Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble																				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère pour lesquels la société mère apporte la preuve qu'ils proviennent de produits de participation versés par une société membre du groupe (art. 223 B, alinéa 2)															MB																				
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)										MC					MD																				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)										MI																									
Montant des intérêts versés par une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reversés à une société du groupe (art. 223 B, alinéa 17)										MJ					MK																				
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)										ML					MO																				
TOTAL										MP					MQ																				

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La ci re de ra u r er ce a eaux 20 PAP

2 Par u e ci e re du r u e de ui u du exercice a i a de exercice u er c er du 1er a ier 2011